

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2361 - 1er novembre 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Non au matraquage fiscal des classes populaires

**C'est aux
plus riches
de payer**

Écotaxe

p. 16



**Une lutte contre
une taxe injuste**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Hausse de la TVA
■ Un cadeau de 32 milliards
■ Barème de l'impôt
- p. 5 ■ Le FN est d'extrême droite
■ Le maire de Calais fait appel à la délation
■ Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !
■ Les grandes oreilles américaines
- p. 6 ■ Taxe Tobin
■ Casse de l'Inspection du travail
■ Esclavage, une dette incommensurable
- p. 16 ■ Ecotaxe, une taxe injuste
■ Les travailleurs de l'agroalimentaire mobilisés
■ Abattoirs Gad, les mauvais coups de la direction

Dans l'enseignement

- p. 7 ■ Contestation des rythmes scolaires
■ Tours, pour les agents, c'est la galère
■ Début de mobilisation dans le Loiret

Dans le monde

- p. 8 ■ Espagne : une régression sociale pour les profits
- p. 9 ■ Argentine : usure du clan péroniste
■ Les résultats des candidats trotskystes
■ Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne
- p. 10 ■ Russie : xénophobie à tous les étages !
■ Arabie saoudite : femmes au volant

Il y a 25 ans

- p. 11 ■ Algérie, octobre 1988 : grèves ouvrières et manifestations de la jeunesse

Dans les entreprises

- p. 12 ■ PSA Aulnay-sous-Bois ; Goodyear - Amiens ; Forgitall - Le Chambon (Loire)
- p. 13 ■ Continental Toulouse ; Recyclex (ex-Metaleurop) région de Marseille ; Groupe Sotralentz
- p. 14 ■ 150 ans de Solvay ; Arkéma - Jarrie (Isère) ; CHU Purpan - Toulouse ; Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris
- p. 15 ■ La Redoute Roubaix - Wattrelos ; Goossens - Marcq-en-Bareuil (banlieue de Lille) ; Stora Enso - Corbehem (Pas-de-Calais)

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Samedi 2 novembre

Fourmies

à partir de 17 h
Espace Nelson-Mandela
Place Maria-Blondeau
à 19 h, allocution
de Nathalie Arthaud, porte-
parole de Lutte Ouvrière

Samedi 9 novembre

Strasbourg

à partir de 16 h
Foyer Saint-Ignace,
15, chemin du Kammerhof
Strasbourg Neuhof
à 18 h 30, allocution
de Nathalie Arthaud, porte-
parole de Lutte Ouvrière

Rouen

à partir de 17 h
Palais des Congrès,
angle des avenues de l'Amitié
et Saint-Julien
à Oissel
à 19 h 45, allocution
de Jean-Pierre Mercier, porte-
parole de Lutte Ouvrière

Samedi 16 novembre

Compiègne

Salle des Fêtes de
Margny-lès-Compiègne
à 19 h, allocution
de Nathalie Arthaud, porte-
parole de Lutte Ouvrière

Réunions publiques

Contre la bourgeoisie et ses serviteurs politiques, faire entendre le camp des travailleurs



Jean-Pierre Mercier lors du meeting de Thionville.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Avec Jean-Pierre Mercier
Mardi 5 novembre à 20 h 30
Salle Nevers, place Nevers

ROCHEFORT

Avec Nathalie Arthaud
Jeudi 7 novembre à 20 h
Palais des Congrès, 73 rue Tonfaire

SAINT-QUENTIN

Avec Nathalie Arthaud
Vendredi 8 novembre à 20 h 30
Salle Verdun, 3 boulevard de Verdun

LENS

Avec Nathalie Arthaud
Mercredi 13 novembre à 18 h
Salle Jean-Nohain, route de Béthune

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

« L'impôt saigne le malheureux » (l'Internationale)

Le pays sera-t-il privé de foot pendant tout un week-end? Voilà l'angoissante question qui a préoccupé la presse la semaine dernière, devant la menace de grève des footballeurs professionnels. Mais attention: la menace ne vient pas des footballeurs du rang, des fantassins du football professionnel. Elle ne vient pas non plus de ses enfants gâtés, ces quelques dizaines de stars qui gagnent en un an l'équivalent de 500 ou de 1 000 années de smic!

Non, la menace de grève émane des présidents et des actionnaires de ces entreprises de spectacle que sont les grands clubs vedettes.

La raison: la taxe que ces clubs devront payer pour leurs joueurs, entraîneurs et dirigeants qui touchent plus d'un million d'euros par an. Un projet qui soulève tant d'indignation dans ce milieu que Hollande a éprouvé le besoin de les recevoir à l'Élysée dans les jours qui viennent.

« Cette taxe est totalement inique et scandaleuse », déclare Michel Seydoux, président du club de Lille. Et d'ajouter : « On veut taxer les pauvres à la place des riches ! » L'indignation ne manque pas de sel, venant d'un homme qui fait partie d'un des plus riches clans bourgeois, héritier Schlumberger et grand patron dans la production cinématographique !

Les autres présidents de club qui ont voté à l'unanimité pour mettre leurs footballeurs en grève sont du même acabit. Sans parler de l'émir du Qatar, propriétaire du PSG, d'un des plus riches oligarques russes, propriétaire de Monaco, les autres sont pour la plupart issus de ces grandes familles bourgeoises qui achètent un club de foot et ses joueurs comme leurs grands-pères achetaient un haras avec des chevaux de course. Tel par exemple feu Robert Louis-Dreyfus, une des grandes fortunes mondiales, acquise grâce à la spéculation sur les produits alimentaires, qui avait acheté l'OM. Et parmi les propriétaires de ces clubs si « pauvres », il y a Peugeot pour celui de Sochaux, Pinault pour Rennes.

Face à ce lobby du football, Ayrault a levé le menton pour clamer qu'il ne céderait jamais.

On pourrait rire de ce jeu de rôle entre le gouvernement et le lobby du foot, ou s'en détourner avec dégoût. Mais, bien au-delà de cette mascarade, l'affaire nous concerne. Pendant que les informations se partagent pour ou contre les ligues de foot, le matra-

quage fiscal continue. Il ne s'agit pas du prétendu matraquage fiscal dont se plaignent les plus riches qui, comme toujours, pleurent la bouche pleine alors qu'ils sont favorisés par le gouvernement, celui en place tout aussi bien, voire plus, que le précédent.

Le véritable matraquage fiscal concerne les classes laborieuses, les salariés y compris les plus pauvres et, plus généralement, tous ceux dans les classes populaires qui vivent de leur travail. Le véritable matraquage fiscal est la hausse au 1^{er} janvier 2014 de la TVA, l'impôt le plus injuste qui soit parce qu'il frappe indistinctement au même taux les millionnaires et les chômeurs ou les SDF.

Le véritable matraquage fiscal, c'est aussi l'ensemble des mesures décidées en douce, qui font que d'un seul coup près d'un million de ménages (petits salariés et retraités) qui ne payaient pas d'impôt sur le revenu sont devenus imposables. Avec les conséquences qui en découlent, comme la perte de certaines allocations et la suppression de l'exemption de la taxe d'habitation.

Et même l'écotaxe, décidée par le gouvernement Sarkozy et reprise par le gouvernement Ayrault, contre laquelle des manifestations ont eu lieu ce week-end en Bretagne : si elle concerne aussi les grosses entreprises, elle frappe surtout les petites et les artisans. Elle sera aussi en fin de compte payée par les consommateurs, sur lesquels la hausse de prix sera répercutée.

On nous dit que tout cela est nécessaire car il s'agit de financer les services publics utiles à tous. La mauvaise blague: dans les services publics, on inclut aussi le coût de l'armée, de l'armement et de toutes les guerres de brigandage menées au Mali ou ailleurs. Et, par les temps qui courent, on paie surtout les cadeaux au grand patronat et les intérêts faramineux que les banques prélèvent sur un État endetté jusqu'au cou... pour avoir, pourtant, emprunté pour aider ces mêmes banquiers.

Alors, la seule politique fiscale juste du point de vue des exploités serait la suppression des impôts indirects, sauf sur des produits de luxe que seule la bourgeoisie achète; et que l'impôt sur le revenu ne s'applique justement qu'au revenu, c'est-à-dire ce qui est tiré de l'exploitation par le biais du capital.

Un salaire n'est pas un revenu. C'est la rétribution d'un travail réel, rétribution déjà amputée par la plus-value prélevée pour le profit capitaliste.

• Chômage

La hausse continue, le baratin aussi

Fin août, le gouvernement se disait satisfait de la baisse du chômage. Il annonçait déjà l'inversion de la courbe pour septembre, ce qui aurait permis à Hollande de tenir enfin l'une de ses promesses. Mais on apprenait bientôt que les chiffres relativement bons étaient dus à une erreur de SFR, qui avait conduit au doublement du nombre de radiations. Les chiffres du mois de septembre corrigent cette erreur (environ 18 000 personnes se seraient réinscrites à Pôle emploi), mais

révèlent aussi un chômage toujours en hausse, avec un total de 60 000 demandeurs d'emploi en plus.

Le ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire, Benoît Hamon, a reformulé la promesse de Hollande, annonçant cette fois une inversion de la courbe du chômage pour la fin de l'année. Son entourage a précisé que, si les chiffres sont meilleurs en décembre, on ne le saura qu'en janvier. Encore un mois de gagné... et 3,29 millions de

chômeurs toujours laissés pour compte.

Benoît Hamon a ajouté qu'en cas d'échec « la crédibilité de ce gouvernement sera fondamentalement entamée ». C'est déjà fait, du moins pour les salariés, les chômeurs, les retraités qui eux, contrairement aux patrons, ne bénéficient pas du crédit impôt compétitivité emploi, ni des milliards de subventions allégrement déversés pour prétendument réduire le chômage.

Valérie FONTAINE

Cercle Léon Trotsky

Les mouvements populaires du printemps arabe et ses répercussions

Vendredi 22 novembre
à 20h30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

• Hausse de la TVA

Aux dépens des plus pauvres

« Nous n'augmenterons jamais la TVA ni la CSG pour combler les trous du budget de l'État », s'était félicité Ayrault quand son gouvernement avait annulé l'augmentation de la TVA de 19,6 à 21,2 % décidée par Sarkozy, augmentation qui devait être appliquée en octobre 2012. Eh bien Ayrault avait menti : les taux de TVA augmentent.

En juillet 2013, soi-disant à la demande de la Commission européenne, le taux est passé de 7 à 19,6 % pour certains services à la personne (petits travaux de jardinage, maintenance et entretien de la résidence principale et secondaire...). En janvier 2014, le

taux normal de la TVA, qui concerne la plupart des biens et services, augmentera de 0,4 %, passant de 19,6 (son taux depuis 2001) à 20 %. Quant au taux intermédiaire de 7 % de la TVA, appliqué à la restauration, l'hôtellerie, etc., il passera à 10 %.

Pour faire mine de se préoccuper des plus modestes et pour montrer qu'il ne mène pas la même politique que Sarkozy, le gouvernement avait annoncé que, pour les produits et services au taux dit réduit de 5,5 %, comme l'alimentation, les produits de première nécessité, les cantines scolaires... ce taux serait diminué à 5 %. Mais finalement, là encore Ayrault aura menti, puisque le 17 octobre le Parlement a refusé de baisser cette TVA, sauf pour la rénovation thermique des logements de plus

de deux ans et la rénovation et la construction de logements sociaux.

Au final, la TVA augmente et c'est dans les poches des plus modestes que la ponction sera la plus forte, une ponction supplémentaire estimée à 200 euros par an par l'association UFC Que choisir. En effet la TVA est un des impôts les plus injustes qui soit puisqu'il taxe au même taux, autant celui qui ne touche que les minima sociaux que le millionnaire. Quand la hausse n'érafle même pas le budget du second,

elle oblige les plus modestes à se priver même de l'essentiel, puisque sur chaque achat ils payent près de 20 % d'impôt à l'État.

Pénaliser les plus pauvres ne gêne en rien ce gouvernement, qui attend six milliards d'euros de cette hausse de la TVA pour alimenter les caisses des patrons, notamment le crédit impôt compétitivité dont le coût se monte à vingt milliards d'euros.

Cédric DUVAL

• Fraude patronale

Un pactole de 32 milliards

32 milliards d'euros par an : voilà le manque à gagner de l'État français en matière de TVA ou, plus exactement, ce que le patronat petit et gros ne lui reverse pas au titre de la TVA, révèle un rapport de la Commission européenne.

Ce rapport montre que la pratique qui consiste, pour des entreprises, à échapper au versement de la TVA par des biais, légaux ou non, est générale dans l'Union européenne. Croissant d'année en année, ce phénomène, s'inquiète la Commission européenne, représente un cinquième des recettes potentielles des États européens, alors que la plupart affichent un trou de plus en plus profond dans leurs recettes publiques.

Les mécanismes de cette fraude gigantesque sont multiples et vont de la petite escroquerie à des systèmes très complexes. Ainsi, avec les règles communautaires s'appliquant au versement de la TVA en cas de vente entre des sociétés de différents pays européens, s'est mis en place un système, dit « carrousel », qui brouille les pistes au fil des passages de frontière. De cette façon, en 2008, une société vendant des téléphones portables, Euro-canyon, qui opérait entre la France, la Grande-Bretagne et le Luxembourg, avait à elle seule soustrait 100 millions d'euros de TVA.

Quant aux grands groupes financiers et industriels, c'est sans risque qu'ils empochent des sommes fantastiques au titre de la TVA. Spécialistes

de « l'optimisation fiscale » pour leurs activités, ils domicilient filiales et holding en fonction des régimes fiscaux nationaux, dont celui de la TVA, et multiplient les transactions transfrontalières – souvent fictives – en surfant sur les différences de taux de TVA entre les États de l'Union.

Alors, on comprend que Moscovici, ministre français des Finances, ait eu l'air embarrassé à l'annonce du rapport de la Commission sur la fraude en France. Ces 32 milliards sont en effet gênants, en pleine discussion du budget 2014, quand le gouvernement clame qu'il lui faut absolument trouver 15 milliards. Au lieu de vouloir obliger les classes populaires à de nouveaux sacrifices, au nom du « déficit-à-combler », on pourrait se demander pourquoi il ne récupère pas toute cette TVA qu'il laisse filer... dans les poches du patronat ?

En 2012, Jérôme Cahuzac, alors ministre du Budget et grand spécialiste de l'évasion fiscale, annonçait la mise en place d'un « arsenal anti-fraude fiscale ». Il précisait que « l'accent sera mis sur les fraudes de grande envergure, comme les carrousels TVA ». On voit le résultat.

Pierre LAFFITTE



• Barème de l'impôt

Le faux « dégel »

En 2011, Sarkozy avait gelé à leur niveau de 2010 le barème de l'impôt sur le revenu et le seuil d'imposition, qui jusque-là suivaient en gros l'inflation. Cette mesure a été prolongée par Hollande pour les barèmes 2012 et 2013, restés ainsi au niveau de 2010.

Le mot « gel » est trompeur, car geler les seuils de déclenchement des différents taux d'imposition quand tout augmente, cela veut dire en réalité faire flamber les impôts des plus modestes. Pour peu que leur revenu nominal augmente, ils se retrouvent imposés à un taux supérieur, même si l'inflation fait en réalité stagner ou chuter leur pouvoir d'achat. Les hauts revenus pour leur part ont été à peine touchés, puisque leurs taux d'imposition sont plafonnés.

Le gel du seuil d'imposition a donc contribué à rendre imposables 2,1 millions de

personnes entre 2010 et 2013, avec la perte de droits sociaux qui s'ensuit, sans que le pouvoir d'achat de ces nouveaux contribuables n'ait augmenté en moyenne, bien au contraire. Pendant la même période de trois ans, une mesure similaire a concerné la taxe d'habitation. Le plafond d'exonération et le plafond de réduction (en dessous desquels la taxe d'habitation peut être supprimée ou diminuée) étaient aussi gelés, avec des effets encore plus brutaux car cette taxe n'est pas progressive : des ménages ont dû d'une année sur l'autre payer plusieurs centaines d'euros.

Le gouvernement Hollande-Ayrault laisse entendre qu'il mettrait fin à cette injustice sociale dès lors que les députés votaient la fin du gel du barème de l'impôt sur le revenu. En 2014, ce barème devrait suivre à nouveau l'inflation officielle. Mais l'énorme entourloupe est qu'aucun rattrapage des trois années de gel n'est prévu : le

barème et le seuil d'imposition ne progresseront que de 0,8 % en 2014... par rapport à 2010 ! À comparer avec une inflation officielle de 7,4 % sur la période de quatre ans 2010-2013. Du coup, les millions de nouveaux assujettis à l'impôt sur le revenu depuis 2010 vont, toutes choses restant égales pour eux, rester imposables.

Quant aux plafonds de la taxe d'habitation, ils seraient réévalués de 4 %, mais là encore cela ne suffira pas à rattraper une inflation de 7,4 %. Une bonne partie de ceux que le gel a assujettis depuis 2010 à cette taxe vont donc continuer à devoir payer.

Alors, même quand le gouvernement prétend faire un geste pour les classes populaires, il continue en réalité à leur vider les poches, en l'occurrence à ceux qui sont à la limite d'être imposables et qui n'ont donc que de très petits revenus.

David LOUVOIS

• Le FN est bien d'extrême droite

Qui se ressemble s'assemble

Marine Le Pen ne veut pas que son parti, le FN, soit qualifié d'extrême droite et menace même de poursuites judiciaires les journalistes qui le diraient. Pourtant, ce sont bien les idées nationalistes et anti-immigration de l'extrême droite que son parti véhicule.

Pour essayer de gommer cette image, Le Pen veut modifier les alliances du FN avec d'autres partis. C'est ainsi qu'elle a sommé les deux députés européens du FN, Jean-Marie Le Pen et Bruno Gollnisch, de quitter l'Alliance européenne des mouvements nationaux, qui regroupe des partis d'extrême droite anglais, bulgare et hongrois, comme le parti Jobbik qui s'est

illustré entre 2008 et 2009 par 60 agressions racistes et huit assassinats contre des Roms et des Tsiganes. On ne sait pas s'ils obéiront à la présidente de leur parti qui, elle, s'est affiliée à une autre formation européenne regroupant entre autres le FPÖ autrichien, un parti bien rétrograde à la démagogie d'extrême droite, qui a fait plus de 22 % aux élections législatives de septembre 2013.

Comme les partis auxquels s'était affilié Le Pen père, le FPÖ s'oppose à l'immigration extra-européenne, demande l'interdiction de celle en provenance de pays musulmans et dit que la protection sociale ne doit être accordée qu'aux seuls Autrichiens.

Entre ces extrêmes droites européennes, les Le Pen n'ont que l'embarras du choix, et bien malin celui qui pourrait voir, même à la loupe, la différence entre ces partis qui prospèrent sur les préjugés les plus crasses et les plus réactionnaires.

Catherine OLIVIER

• Calais

La maire UMP fait appel à la délation

Natacha Bouchart, maire UMP de Calais, vient de diffuser sur Facebook une adresse mail destinée aux habitants pour qu'ils dénoncent les squats de migrants dans la ville.

Cela fait des années que Calais est un lieu de passage pour des milliers de réfugiés afghans, irakiens, africains et plus récemment syriens, qui fuient les guerres et la misère et veulent passer en Angleterre, souvent parce qu'ils y ont de la famille, ou parce qu'ils parlent anglais.

Certains d'entre eux s'installent dans des hangars et des maisons abandonnés, souvent insalubres, en attendant de tenter leur chance. La cohabitation avec les habitants de Calais s'est passée sans heurts importants. Certains sont même allés aider les migrants et les associations qui les soutiennent.

Cette initiative de la maire est une ignominie, pour essayer de se faire réélire en attirant les voix du Front national. Elle n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai. Il y a quelques semaines, elle avait bruyamment soutenu le maire UMP de

Croix, dans le Nord, qui avait osé déclarer à la presse que, si un habitant tuait un Rom, il lui apporterait son soutien au procès. Natacha Bouchart avait dit qu'elle ferait de même si cela arrivait à Calais.

Les migrants s'installent dans des squats immondes depuis qu'en 2002 Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, a fait fermer le camp de Sangatte. Organisé par des associations d'aide, il accueillait plus dignement les réfugiés. L'UMP, le FN, mais aussi le PS, avaient à l'époque applaudi à sa fermeture. Depuis, traqués par la police, les migrants se sont terrés, hiver comme été, dans des campements de fortune aux alentours de la ville, dans les

blockhaus datant de la guerre, dans les parcs, dans des hangars et maisons désaffectés, dans les chalets de plage.

Le gouvernement Sarkozy mais aussi celui de Hollande sont en grande partie responsables de la misère qui règne dans les pays d'où partent ces migrants, ne serait-ce qu'à cause de leur implication dans les guerres qui ravagent ces pays. Et s'ils s'en prennent à ces migrants, alors que les vrais problèmes de la population sont le chômage qui monte en flèche et les suppressions d'emplois par centaines, c'est pour mieux masquer leur servilité devant les capitalistes, seuls responsables de la crise et de la misère.

Correspondant LO



• Les grandes oreilles américaines

Les États sont à notre écoute

Jour après jour, depuis les révélations d'un ancien salarié de l'Agence nationale de sécurité américaine (NSA), l'étendue de l'espionnage pratiqué par les États-Unis se confirme.

La NSA est ainsi capable d'intercepter et de traiter des dizaines de millions d'appels téléphoniques en France, en Espagne ou dans tout autre pays au monde, de mettre sur écoute spécifique trente-cinq chefs d'État ou de gouvernement. Le renseignement américain dispose pour cela d'un budget annuel de soixante-quinze milliards de dollars. Le seul programme d'interception électronique occupe quarante mille fonctionnaires, disposant de centaines de satellites, des ordinateurs les plus puissants, de l'accès aux archives des sociétés opérant sur Internet, à commencer par Google. Ce programme, lié à l'origine à la « lutte contre le terrorisme », est devenu un système généralisé d'espionnage, couvrant aussi bien les questions politiques, les relations internationales, les dossiers économiques que les adultères auvergnats ou piémontais.

Les gouvernements, particulièrement les fidèles alliés européens des États-Unis, ont fait semblant d'être outragés et ont demandé des explications. Les responsables américains ont commencé par dire que tout cela était faux, puis que c'était pour leur bien qu'on

écoutait les gens et, finalement, Obama lui-même réfléchirait à améliorer les choses, au moins en ce qui concerne les chanceliers et autres présidents.

Personne n'y croit. D'autant que les gouvernements européens étaient parfaitement au courant, les États s'espionnant entre eux depuis qu'il en existe. C'est dire qu'ils font tous la même chose, chacun à son échelle.

En France, l'État possède évidemment ses services, ses ordinateurs, ses satellites. Ils sont capables de mettre sur écoute qui ils veulent, d'accéder à toutes les communications téléphoniques ou électroniques sur le territoire. Et quand le besoin s'en fait sentir, comme lors des interventions en Libye ou au Mali, le gouvernement français sait faire appel aux services de renseignements électroniques américains.

Ainsi, rien n'est secret pour les États les plus puissants, et particulièrement pour le premier d'entre eux, les États-Unis. Ils ont les moyens de tout savoir sur tout le monde. Ils pourraient donc connaître et intercepter toutes les informations relatives aux déplacements de capitaux, spéculations, évactions fiscales, famines provoquées, catastrophes économiques annoncées et autres cataclysmes déclenchés par ces capitalistes, tous reliés à Internet et perpétuellement le portable à l'oreille.

S'ils ne le font pas, c'est bien qu'ils ne le veulent pas.

Paul GALOIS

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah !

Le 24 octobre, Georges Ibrahim Abdallah entamait sa trentième année de détention en France, plus que Nelson Mandela ! Ce militant communiste libanais des FARL (Fraction armée révolutionnaire libanaise), pro-Palestiniens, a été condamné à la prison à vie pour complicité dans l'assassinat de deux diplomates américain et israélien. Alors qu'il était déjà emprisonné, la police avait

comme par hasard retrouvé à son domicile une arme qui l'incriminait.

Aucune peine de sûreté n'ayant été requise contre lui, il aurait dû être libérable en 1999. Huit demandes de libération conditionnelle ont été faites depuis cette date, elles ont toutes été refusées, la dernière en avril 2013. En novembre 2012, cependant, la justice avait autorisé sa libération, la liant avec un arrêté

d'expulsion qui devait être signé par le ministre de l'Intérieur. Manuel Valls a refusé de signer cet arrêté, alors que le Liban se déclarait prêt à l'accueillir.

Qu'à chaque fois le gouvernement français, quelle que soit son étiquette, ait cédé aux pressions des gouvernements américain et israélien ne fait aucun doute pour expliquer cet acharnement contre Georges Ibrahim

Abdallah. En janvier 2011, Yves Bonnet déclarait : « Je trouve anormal et scandaleux de maintenir Georges Ibrahim Abdallah en prison. Je considère qu'il avait le droit de revendiquer les actes commis par les FARL comme des actes de résistance. Après, on peut ne pas être d'accord, c'est un autre débat. Mais il faut se souvenir du contexte aussi, des massacres de Sabra et Chatilah dont les coupables

n'ont jamais été punis. Et aujourd'hui, la France garde cet homme derrière les barreaux, alors qu'elle a libéré Maurice Papon ? » Yves Bonnet n'est pas un militant communiste ou pro-Palestiniens, mais est l'ancien directeur de la DST ! Et quand il dénonce la « vengeance d'État » qui s'exerce contre Abdallah, il sait de quoi il parle.

Marianne LAMIRAL

• Taxe Tobin

Taxer les spéculateurs ? Vous n'y pensez pas !

L'aventure de la taxe sur les transactions financières, dernière version de ce qu'on a appelé la taxe Tobin, illustre l'incapacité des gouvernements européens (et pas seulement), de gauche comme de droite, à imposer quoi que ce soit aux grands groupes capitalistes qui procèdent à des échanges commerciaux et financiers internationaux.

Cette taxe Tobin, on en parle depuis 1972, date à laquelle un économiste, Tobin, la suggéra. Elle fut vraiment reprise en 1998, par Attac, l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne, qui la présentait comme un moyen pour freiner la spéculation et remettre en question le secret bancaire. En janvier 2000, elle fut mise en discussion au Parlement européen. En 2001, en France, son principe, et seulement son principe, fut adopté par l'Assemblée nationale. En janvier de cette année, les ministres

européens se sont déclarés favorables à une taxe sur les transactions financières à partir de 2014... ou de 2015, taxe qui s'élèverait alors à 0,1 ou 0,01 % du montant des transactions en question. Audacieux, mais pas téméraires, ces élus !

Le gouverneur de la Banque de France estime cependant ce projet dangereux, qui mettrait en péril, dit-il, « notre politique monétaire », la « stabilité financière » avec à la clé un désastre pour les entreprises et de nouvelles menaces sur les emplois. Bref, envisager seulement d'effleurer

la finance, d'égratigner un tant soit peu les milliards qui se baladent d'une place financière à une autre en enrichissant au passage les capitalistes, fait pousser des hauts cris au patron de la Banque de France. Et il n'est pas le seul à dénoncer le projet, y compris parmi ceux qui l'ont voté. Onze pays de l'Union européenne se sont déclarés eux aussi effrayés et ont décidé de réduire la portée de cette taxe. Il est donc question de diviser par cinq, voire par dix, ces taux de 0,1 ou 0,01 %. Autant dire qu'il n'en restera rien... s'il devait en rester quelque chose.

Par contre, les mêmes gouvernements n'ont aucune hésitation à ajouter des taxes à d'autres taxes pour les consommateurs, comme la TVA, et à des taux autrement plus élevés !

Lucienne PLAIN



• Esclavage

Une dette incommensurable

Nous publions ci-dessous des extraits du journal *Combat Ouvrier* du 19 octobre, publié par nos camarades de l'organisation trotskyste antillaise *Combat Ouvrier (UCI)*.

La revendication de réparations de la part de l'État français et des États ayant naguère pratiqué l'esclavage, pour les descendants d'esclaves, refait périodiquement surface, sans avoir jusqu'ici abouti à un accord. Une association comme le CRAN (Conseil représentatif des associations noires) réclame des compensations financières à l'esclavage que la loi Taubira du 10 mai 2010 a fait reconnaître comme un crime contre l'humanité. (...)

Le journal *Combat Ouvrier* rappelle que des indemnités ont déjà eu lieu, entre autres lors des abolitions de l'esclavage, mais, ajoute-t-il, les mieux indemnisés furent les propriétaires d'esclaves et les États esclavagistes dépossédés de leurs terres, de leurs esclaves et des moyens de s'enrichir grâce à cette odieuse exploitation. En 1825, l'État français accepta de reconnaître la souveraineté d'Haïti en échange de 150 millions de francs or, dette qui fut ramenée à 90 millions. La nouvelle république d'Haïti accepta ce marché, ce qui endetta le pays jusqu'en 1946 et contribua à la misère de la population. Le CRAN envisage d'attaquer en justice la Caisse des dépôts et consignations qui, à l'époque, a géré le fonds de cette indemnité.

En 1833, les Antilles britanniques indemnisèrent d'un montant de 20 millions de livres, une somme colossale pour l'époque, 3 000 anciens propriétaires d'esclaves. De même, l'État français, en 1849, indemnisa les colons pour la libération de 250 000 esclaves aux Antilles-Guyane et à la Réunion.

Les exploités ont donc été indemnisés grassement pour avoir été contraints de renoncer à un crime contre l'humanité perpétré pendant plus de trois siècles, et qui a généré la prospérité de grandes familles

et de grandes villes de France ou d'Angleterre. Les anciens esclaves et leurs descendants n'eurent, eux, droit à rien, si ce n'est de retomber dans un esclavage salarié qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

La revendication de réparations formulée par les associations noires paraît donc bien maigre par rapport au préjudice subi. D'autant plus que, pour se donner une allure politiquement correcte et acceptable par la société bourgeoise, ces associations ne revendiquent pas des réparations individuelles qui pourraient faciliter la vie des populations pauvres. Il s'agit pour elles d'obtenir des fonds pour instaurer la « transparence » des moyens de recherche, créer des musées, mettre en place une commission chargée de clarifier les rapports de l'époque. Et même s'il s'agissait d'aides financières attribuées aux États africains, vidés d'une grande partie de leurs forces vives par la traite, ou permettant d'envisager plus confortablement une indépendance pour les dirigeants nationalistes des Antilles, cela ne réparerait rien concernant les plus déshérités.

(...)

Cependant, oui, la bourgeoisie mondiale a une dette colossale vis-à-vis des descendants d'esclaves, comme de tous les travailleurs. Elle a bâti sa fortune sur la traite négrière, ses profits sur leur sang et leur sueur. Cette dette est si énorme qu'il est impossible de la chiffrer. Elle ne peut en aucun cas se limiter à quelques aides financières, une aumône que de toute façon la bourgeoisie au pouvoir n'est pas prête à déboursier. La seule réparation possible du préjudice subi par tous, les descendants d'esclaves et les pauvres du monde, est l'expropriation de leurs exploités. (...)

• Casse de l'inspection du travail

« Le Medef en a rêvé, le PS l'a fait »

C'était l'un des slogans de la manifestation qui a rassemblé plusieurs centaines de contrôleurs et d'inspecteurs mardi 22 octobre à Paris contre la réforme de l'Inspection du travail.

Cette réforme a été annoncée par Michel Sapin, le ministre du Travail, en décembre 2012. Le gouvernement projette de supprimer les contrôleurs du travail pour ne conserver que le statut d'inspecteur. Actuellement, les contrôleurs sont des fonctionnaires de catégorie B qui assurent des contrôles surtout dans les petites entreprises. Ils pourront passer un examen professionnel pour devenir inspecteurs, c'est-à-dire fonctionnaires de catégorie A. Mais les contrôleurs qui ne réussiraient pas l'examen ne savent pas ce qu'ils vont devenir.

Les ministères du Travail et des Finances ont refusé de s'engager sur un maintien des

effectifs globaux, ils comptent en fait financer la réforme par une baisse du nombre total d'agents, en ne remplaçant pas certains départs à la retraite. C'est donc un plan de réduction des effectifs de l'Inspection qui se prépare, alors qu'avec l'aggravation de la crise, les demandes des salariés s'accroissent.

Cela s'accompagne d'une réorganisation : les inspecteurs ne seront plus systématiquement chargés d'une zone géographique, mais pourront être spécialisés dans un secteur professionnel. Ils seront plus isolés et auront donc plus de mal à résister aux pressions patronales. Les secrétaires qui reçoivent et renseignent les salariés, actuellement affectés à des zones assez réduites, seront regroupés en pool, et leurs effectifs seront réduits.

Enfin, la réforme crée un poste de responsable dont la seule fonction définie dans le projet est de fliquer les agents. Il serait chargé de faire passer les actions prioritaires du

ministère et pourrait même intervenir dans les entreprises. Officiellement, ce sera pour aider les inspecteurs ; en pratique, ils auront ainsi la possibilité de faire pression dans le sens voulu par le ministère.

Depuis environ un mois que le projet est présenté dans les comités techniques régionaux, les agents se mobilisent et envahissent partout les instances pour dire non au plan Sapin. Le 8 octobre, ils ont été nombreux à envahir le séminaire ministériel présidé par Sapin près de Lyon, malgré la présence de nombreux CRS. Mardi 22 octobre, ils ont clairement montré leur détermination à s'opposer au plan social et à la mise au pas de l'Inspection au détriment des intérêts des salariés qui, parfois, même si ce n'est pas toujours le cas, peuvent bénéficier de l'intervention de l'Inspection du travail. Ils sont déterminés à poursuivre leurs actions.

Correspondant LO

• Contestation des rythmes scolaires

L'arbre ne doit pas cacher la forêt



La réforme des rythmes scolaires cristallise autour d'elle le mécontentement des parents d'élèves, du personnel de l'Éducation nationale et des municipalités qui doivent faire face à une hausse de leurs charges. Décidée et appliquée à la va-vite, sans les moyens humains et financiers nécessaires pour l'accompagner, elle n'est effectivement pas satisfaisante. Mais elle ne doit pas faire oublier que c'est l'ensemble des conditions d'enseignement qui subit une dégradation constante, due en grande partie aux coupes qui ont été réalisées ces dernières années dans les effectifs.

Quatre jours, quatre jours et demi, cinq, ou plus ? La semaine de travail des enfants varie selon l'époque et le pays. Mais de toute façon, même pour des spécialistes de l'enfance, il n'est guère possible de définir un rythme idéal en faisant abstraction des conditions dans lesquelles se pratique l'enseignement. Et avant de proposer des réformes en trompe-l'œil, il faudrait déjà commencer par donner les moyens humains et matériels nécessaires au meilleur des enseignements, là où se joue l'avenir des enfants.

Or, alors qu'il y a une poussée démographique au rythme de quelque

800 000 naissances par an, l'Éducation nationale a vu ses effectifs fondre sous les années Sarkozy, avec la suppression de 80 000 postes en cinq ans. Peillon, l'actuel ministre de l'Éducation nationale, s'était engagé à en recréer 10 000 à la dernière rentrée : il n'y en a eu que 7 500, dont moins de la moitié pour le primaire. Et ces créations ne correspondent pas toutes à des enseignants supplémentaires : un certain nombre concernent la titularisation de professeurs déjà en place ou la transformation de postes provisoires en postes définitifs. La conséquence est une surcharge des classes et des locaux, surtout dans

les zones populaires, ce qui contribue à l'énervement et la fatigue de tous, enseignants, élèves, personnel de surveillance et de cantine.

L'ensemble des syndicats enseignants du primaire appellent à une journée nationale de grève le jeudi 14 novembre contre les nouveaux rythmes scolaires. Cette journée de mobilisation est amplement justifiée. Mais pourquoi la limiter à la seule revendication des rythmes scolaires ? Ce serait chasser le lièvre au lieu du gibier. Si les grévistes et les manifestants sont nombreux ce jour-là ou lors d'autres mouvements, le ministre peut toujours faire machine arrière sur quelques aspects de la réforme des rythmes scolaires, sans que cela mette un frein à la dégradation générale.

Il est indispensable de recruter tout le personnel manquant dans les écoles. La grève du 14 novembre dans le primaire doit être une première étape dans ce sens.

Marianne LAMIRAL

Les promesses de l'État, un marché de dupes

Face à la grogne des enseignants et des parents dans de nombreuses municipalités, le Premier ministre a décidé de reconduire pour 2014 l'aide financière accordée pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Toutes les communes, obligées de passer à la nouvelle répartition des horaires, la toucheront, contrairement à ce qui était prévu.

Pour appâter les municipalités et les inciter à mettre en place la réforme, le gouvernement avait promis de verser 50 euros par élève, et 90 euros dans les zones en difficulté.

Ces sommes étaient versées uniquement pour une année et seulement aux villes qui avaient fait le choix d'introduire cette réforme dès 2013. S'y ajoutait une prestation par an et par enfant de 53 euros versée par la Caisse d'allocations familiales.

Ce chantage a fait long feu. Non seulement de nombreuses villes ont reporté la réforme, mais celles qui l'ont faite s'en mordent aujourd'hui les doigts, étant donné qu'elle s'est accompagnée d'un nouveau transfert de charges de l'État sur les communes. L'Association des maires de

France a ainsi chiffré son coût à 150 euros par an et par enfant. L'État prend bien en charge pendant un an environ 100 euros mais, après, tout reste à la charge des communes qui, de plus, voient d'année en année les dotations de l'État diminuer.

Si l'aide de l'État sera reconduite en 2014 et celle de la Caisse d'allocations familiales poursuivie sur trois ans, passé ce délai, les communes devront tout payer et présenteront certainement la facture aux familles.

Aline URBAIN

• Tours

Pour les agents, c'est la galère

À Tours comme ailleurs, la mise en place par la municipalité PS des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles s'est faite à vue, sans chercher à régler à l'avance les nombreux problèmes auxquels on pouvait s'attendre.

Pour les nouvelles activités, le manque d'encadrement est criant. Il est fréquent de ne disposer que d'un seul intervenant pour toute une école. Les élèves ne pouvant être pris en charge restent jouer dans la cour. La réalité est donc loin de correspondre aux annonces ministérielles.

Les agents des écoles ont, dès le début, regardé avec appréhension la mise en place des nouveaux horaires et des nouvelles activités dans les locaux dont ils ont la charge. Sur un fond général d'effectifs insuffisants, l'occupation désormais permanente des locaux, la présence d'intervenants différents qui

complique la gestion du matériel, tout concourt à rendre la nouvelle organisation intenable.

La CGT avait appelé à la grève le jeudi 17 octobre. Devant la crainte d'un mouvement qui s'annonçait massif, la municipalité avait alors proposé l'embauche de quatre personnes supplémentaires pour faire le ménage en horaire décalé, c'est-à-dire en dehors du temps d'occupation des écoles. Mais cela ne répondait pas aux revendications des grévistes, à savoir : des moyens humains supplémentaires pendant les temps scolaires et en particulier au moment des repas.

Le jour de la grève, plus de 150 grévistes se sont retrouvés en assemblée générale, interpellant les responsables de la municipalité présents. La grève fut reconduite pour le lendemain par une moitié de l'assemblée.

Correspondant LO

• Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

Début de mobilisation

Saint-Jean-de-la-Ruelle, une municipalité dirigée par le PS, est une des villes de l'agglomération orléanaise à être passées au nouveau rythme scolaire. Le maire a aménagé les horaires sur le modèle de ce qui se fait à Paris. Deux jours sur quatre, les enfants terminent la classe à 15 h au lieu de 16 h 30, pour enchaîner sur 1 h 30 d'activités périscolaires. Le mercredi matin est travaillé.

Dénonçant le rythme imposé aux élèves et au personnel d'éducation et d'encadrement, les enseignants de l'école François-Mitterrand se sont rassemblés devant la mairie le 14 octobre, date de la réunion de rentrée des directeurs d'école avec le maire. Une bonne centaine de

professeurs des écoles, Atsem, parents d'élèves de l'ensemble de la commune étaient au rendez-vous. Les mères d'élèves étaient venues avec des pancartes : « *Enfants en danger, la réforme doit s'arrêter* », « *Peillon, Chaillou (nom du maire), nos enfants sont sur les genoux* », « *Un enfant fatigué ne peut pas apprendre* »... Et puisque personne de la mairie n'avait daigné sortir, les manifestants ont demandé à l'adjoint au maire, qui avait montré le bout de son nez, d'être reçus pour pouvoir discuter au chaud. « *C'est la maison du peuple, non ?* », entendit-on dans l'assistance. Lorsque le maire se montra, il fut confronté au mécontentement des manifestants.

Correspondant LO

• Nos lecteurs écrivent

Rythmes scolaires problématiques

Dans les écoles de la rue Compans et de la rue Brunet, dans le 19^e arrondissement de Paris, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pose bien des problèmes. Je voudrais donner ici l'exemple de mes deux petits-enfants qui ont 8 ans.

Quand ils partent en activité périscolaire à l'extérieur de leur école, ils doivent, à leur retour, attendre jusqu'à 18 heures que leurs parents ou un proche viennent les chercher. La journée est donc bien longue. Le midi, la pause a été allongée et

les enfants qui arrêtent à 11 h 30 ne peuvent manger qu'à 13 h. On imagine leur état d'excitation à attendre une heure et demie dans la cour de récréation.

Enfin, mais c'est un autre problème, qui concerne les parents plus que leurs enfants, toutes les activités proposées ne sont pas gratuites. Je ne prendrai que l'exemple du ping-pong, pour lequel il faut payer.

Le ministre dit que cette réforme serait profitable aux enfants. En tant que grand-mère je ne peux avoir que des doutes !

Mme R. Paris 19^e

• Espagne

Une régression sociale pour sauver les profits

Les dirigeants du Parti populaire (PP), le parti de droite au pouvoir en Espagne depuis deux ans, se disent satisfaits de l'évolution de la situation économique et financière du pays. Ils estiment que la politique d'austérité aurait porté ses fruits et permettrait à l'Espagne d'échapper au plan de sauvegarde dont les autorités européennes la menaçaient.

Le chef du gouvernement, Mariano Rajoy, se vante de ce succès. Il n'est pas le seul à se frotter les mains. Les banquiers et le grand patronat reconnaissent sans complexe que non seulement les profits sont au rendez-vous, mais qu'en réalité ils n'ont jamais cessé de l'être. Grâce aux 249 milliards d'aides venues de l'Europe et de l'État espagnol depuis 2008, et dont les banquiers ont été les principaux bénéficiaires, bien sûr. Mais grâce aussi à tous les sacrifices qui ont été imposés aux classes populaires pour permettre au pays d'échapper à la banqueroute. Un chantage dont le gouvernement continue d'user et abuser pour racketter la population.

En tout cas, il y a au moins un heureux en Espagne, le président du Banco de Santander, Emilio Botín, qui n'en finit pas de manifester son optimisme. Ce numéro un de la banque espagnole, impliqué dans le passé dans une affaire de fraude fiscale de plusieurs milliards de dollars, déclarait à New York : « C'est un moment fantastique pour l'Espagne. L'argent arrive de toutes parts. (...) La confiance dans l'Espagne a augmenté de façon inimaginable. » Et d'ajouter entre autres que, si tout va si bien pour les capitalistes, c'est grâce aux aides que les institutions européennes et l'État leur ont prodiguées ainsi qu'aux bienfaits de la spéculation boursière.

Au passage, Botín rend aussi hommage à la politique sociale du gouvernement de Rajoy, qui aurait mis en place une formidable politique de coupes budgétaires et une réforme du Code du travail qui a contribué à diminuer de façon importante les dépenses salariales. Comme quoi même un banquier arnaqueur peut énoncer une vérité : depuis des années dites de crise, ce sont les classes populaires qui supportent seules le poids de la crise.



Henriette MAUTHEY

C'est une réalité que les données de l'Institut national de la statistique illustrent. Selon elles, le montant global des salaires a baissé d'environ 7% au cours de l'année écoulée. Or les instances patronales estiment que la baisse des salaires va encore s'aggraver dans l'année à venir et espèrent inciter les capitalistes d'Espagne ou d'autres pays à venir investir, afin de relancer la machine économique. En guise d'appât, ils prétendent que la force de travail en Espagne sera de quelque 20% meilleur marché qu'en France, en Allemagne ou même en Italie. Ils disent d'ailleurs espérer que le profit que le patronat pensait tirer de chaque travailleur augmenterait de 6,7% en deux ans (au lieu de 1,5% dans les pays européens voisins). Voilà l'espoir du patronat et des banquiers : baisser les salaires et continuer de jeter à la rue des travailleurs au rythme des restructurations, des fermetures d'entreprises et des réductions d'effectifs dans les services publics.

Voilà de quelle régression sociale est fait l'optimisme des capitalistes et des dirigeants du travail qui a contribué à diminuer de façon importante les dépenses salariales. Comme quoi même un banquier arnaqueur peut énoncer une vérité : depuis des années dites de crise, ce sont les classes populaires qui supportent seules le poids de la crise.

sans clients, les médecins, le personnel hospitalier. Il se manifeste aussi dans des

entreprises. Il faut que ces mécontentements se développent et que leurs luttes imposent

des reculs au patronat et au gouvernement.

Non aux attaques contre la jeunesse des classes populaires !

En Espagne, jeudi 24 octobre, la journée de grève et de manifestations de l'éducation a été marquée par une ample mobilisation du personnel de ce secteur et de la jeunesse étudiante dans quelque 70 villes du pays. Cette journée d'action a rencontré un appui populaire.

L'une des mesures phares du projet vise à faire dépendre des résultats scolaires l'obtention d'une bourse universitaire. La même réforme prévoit aussi l'augmentation des droits d'accès aux universités. Autant dire que, si le mouvement n'oblige pas le gouvernement à reculer, de nombreux jeunes des classes populaires vont être privés du droit de poursuivre des études.

Dans cette période où le chômage frappe un jeune sur deux en Espagne, et au total près de 27% de la population, cette réforme a des conséquences très graves. Elle prive de l'espoir de préparer leur avenir les centaines de milliers de jeunes à qui les parents ne peuvent pas financer des études. C'est pour cela que le mouvement a été largement

suivi et a trouvé un vaste appui parmi les milieux populaires, où si souvent le chômage frappe un ou deux membres et où la solidarité entre générations est une condition pour survivre.

À Madrid, étudiants, parents et professeurs ont défilé derrière une banderole demandant l'abandon de cette réforme, l'arrêt des coupes dans les budgets et le maintien de l'ancien système d'attribution des bourses. Le slogan « Ouvriers et étudiants, unissez-vous et en avant » était largement repris.

À Valence, de nombreuses pancartes ironisaient : « Ce ne sont pas des coupes (dans les budgets), ce sont des exécutions. » Dans de nombreuses villes, des travailleurs, des chômeurs se joignaient aux manifestants. Ces manifestations ont visiblement inquiété le gouvernement, qui parle de revoir sa copie. Et l'ampleur du mouvement est un ferment pour l'avenir, dans cette période où les conditions de vie pour les classes populaires sont de plus en plus dures.

H.M.

• Argentine

Usure du clan péroniste

Dimanche 27 octobre, trente millions d'électeurs argentins étaient appelés aux urnes pour renouveler notamment la moitié des députés et un tiers des sénateurs. Le parti de la présidente péroniste Cristina Kirchner a maintenu le nombre de ses députés mais a été désavoué dans son fief de la province de Buenos Aires, où un candidat péroniste qui lui conteste le pouvoir a été élu.

Ce scrutin avait été précédé, en août dernier, par une élection primaire destinée à écarter les partis ne franchissant pas le seuil de 1,5%. Les résultats avaient montré un net recul du

nombre des voix du parti de la présidente, le Front de la victoire, reculé non confirmé par les résultats de l'élection de dimanche où le Front de la victoire a obtenu plus de voix qu'à la primaire et

a maintenu le même nombre de députés nationaux.

Cependant le dissident péroniste Massa, ancien chef de cabinet de la présidente, s'est fait élire haut la main dans la province de Buenos Aires en dépassant de douze points le candidat péroniste officiel. Enfin Macri reste l'élu de droite de la capitale. Tous deux se posent en candidats à la succession de la présidente, qui ne peut pas se présenter une troisième fois à la

présidentielle de 2015.

Il y a deux ans, Cristina Kirchner avait remporté la présidentielle avec 54% des voix. Le parti péroniste s'appuie traditionnellement sur un clientélisme en direction des quartiers populaires. Son goût du luxe, le fait qu'en dix ans elle a multiplié par dix sa fortune, et surtout les mesures d'austérité qu'elle a imposées, ont fait baisser sa popularité. De plus, l'inflation, qui ronge le niveau de vie des

classes populaires, atteint désormais 28%, ce qui se traduit du côté des classes possédantes par une fuite accrue des capitaux vers l'étranger.

D'ici l'élection de 2015, la lutte va être âpre au sein du parti péroniste pour savoir qui succédera aux Kirchner. Quant aux travailleurs, il leur faudra continuer de lutter notamment pour les salaires, comme ils l'ont fait souvent ces dernières années.

Jacques FONTENOY

Les résultats des candidats trotskystes

Un des événements de la primaire d'août 2013 avait été le succès des candidats du Front de la gauche et des travailleurs, qui réunit trois groupes se réclamant du trotskysme, le Parti ouvrier, le Parti des travailleurs socialistes et la Gauche socialiste (les deux derniers groupes issus du courant moréniste).

Ces trois groupes, qui ont par ailleurs bien des divergences, ont choisi de se regrouper dans un front commun pour pouvoir passer la barre électorale des 1,5%, une réforme imaginée par Cristina Kirchner notamment pour écarter les petits partis

d'extrême gauche, qui ont parfois pris des voix au péronisme.

Par rapport à la précédente primaire, le Front avait doublé ses voix, en en obtenant 900 000. Deux autres groupes venant du trotskysme, mais qui avaient choisi de se présenter indépendamment, avaient été éliminés, parmi lesquels le MAS, qui avait obtenu 115 000 voix.

Lors des élections du 27 octobre, le Front a confirmé ses résultats, dépassant le million de voix, et obtenu trois députés élus au Parlement. Nestor Pitrola (PO) est élu dans la province de Buenos Aires, Nicolas del Cano

(PTS) à Mendoza avec 14% des voix et Pablo Lopez (PO) à Salta avec 19%.

À chaque fois que les péronistes se sont discrédités au gouvernement, une partie de leurs électeurs ouvriers ont marqué leur désaccord en votant pour l'extrême gauche. Lors des primaires d'août, 10% des voix perdues par le parti de Cristina Kirchner avaient été aux candidats du Front, qui avaient ainsi doublé leurs voix.

Pendant les campagnes électorales, les militants du Front se sont adressés aux travailleurs, aux précaires, aux retraités,

en critiquant le gouvernement péroniste sur sa gauche et en dénonçant ses attaques.

Interviewé par le quotidien Pagina12 sur ce qu'ils allaient faire au Parlement maintenant qu'ils ont des élus Nestor Pitrola a déclaré qu'ils présenteraient deux projets de loi pour améliorer le système de retraites et pour que le salaire ne soit pas considéré comme un revenu et, en conséquence, pas imposé. Enfin, ils appuieront toutes les propositions de loi d'autres députés allant dans le sens d'améliorer la situation des travailleurs.

J. F.

• Accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne

Veau d'or et bœuf aux hormones

Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, a publié un communiqué pour se féliciter de la signature, le 18 octobre, du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada. Le texte de cet accord est pour l'instant à la fois secret et non définitif, mais on suppose que les informations de la ministre sont fiables.

Elle écrit que l'accord « prévoit l'ouverture des marchés publics des provinces canadiennes », ce que des associations canadiennes traduisent par, entre autres, la vente du service public de l'eau à Veolia, multinationale française.

La ministre évoque également « la protection de la propriété intellectuelle, par exemple en matière de brevets pharmaceutiques ». L'État canadien a en effet accepté que les laboratoires pharmaceutiques gardent leur monopole, et donc leurs super-bénéfices, deux ans de plus avant que leurs produits puissent être « génériques ». Et tant pis si les patients canadiens doivent payer plus cher.

L'accord contient bien

évidemment une facilitation de la circulation des capitaux dans les deux sens, notamment un moindre contrôle de l'État canadien sur les investissements étrangers.

Enfin, l'Europe a arraché, de haute lutte on veut bien le croire, une meilleure protection des indications géographiques comme « comté », « roquefort » et « champagne », ainsi qu'un assouplissement du marché du vin. En échange, le Canada livrera quelques dizaines de milliers de tonnes de viande de bœuf et de porc, réputés bourrés d'hormones, nourris aux antibiotiques et chauffés au gaz de schiste. Bien que tous ces produits soient facilement solubles dans la chaîne de transformation de la viande européenne, qui en a digéré bien d'autres, la ministre croit devoir émettre une protestation sur ce point, suivie ou précédée par les députés verts européens. « La France ne se prononcera sur cet accord qu'après avoir approfondi » cette question de viande, affirme-t-elle. Mais bien sûr !

Les affaires sérieuses, celles

Fromage qui pue contre vache folle



des grands groupes bancaires et industriels, celles qui se chiffrent en centaines de milliards d'euros et conditionnent la vie de toute la population, se traitent directement entre hauts fonctionnaires

et représentants des capitalistes, en dehors du contrôle, voire même de la simple connaissance du public, et au-delà même parfois du regard des politiciens. Charge à ces derniers de parapher

ensuite les accords et d'amuser le bon peuple avec des histoires de défense du veau français élevé sous la jument.

Paul GALOIS

En définitive, la mère biologique a été retrouvée : il s'agit d'une Rom vivant dans un village misérable en Bulgarie. Elle a déclaré avoir confié son enfant nouvelle-née à une famille lorsqu'elle travaillait aux cueillettes en Grèce, n'ayant pas les moyens de la nourrir. Et si la fillette est blonde, c'est parce que, comme d'autres de ses frères et sœurs, elle est albino.

Voilà comment une certaine presse a transformé un geste d'entraide au sein de gens d'une même communauté en accusation monstrueuse.

M.L.

• Russie

Pouvoir, médias et opposition font assaut de xénophobie

Le récent pogrome anti-Caucasiens, à Birioulevo, dans le sud de Moscou, a souligné la façon dont les autorités ont fait du nationalisme un dérivatif au mécontentement social, et dont les médias et divers courants de l'opposition lui emboîtent le pas.

Suite à l'assassinat d'un jeune Russe du quartier, plusieurs milliers de personnes, dont des nationalistes, allèrent demander des comptes à la police. Restée sans réponse, la foule mit à sac le marché de fruits et légumes en gros où travaillait celui qu'on désignait comme suspect, en s'en prenant aux autres travailleurs caucasiens du lieu.

Parmi eux, il y eut plus de vingt blessés. La police arrêta 380 de ces travailleurs, puis 1 200 le lendemain. Le maire pro-Poutine de Moscou, Sobianine, se déclara « du côté des Moscovites ». À la une d'un grand quotidien, il excusa même les pogromistes, dont les actes, selon lui, avaient « pour prémisses objectives la présence de migrants pour partie légale, pour partie illégale. »

La presse fit chorus. Jour après jour, elle martela sur le prétendu « problème de l'immigration ». Considérées comme seuls médias non inféodés au Kremlin, la radio Ekho Moskvy et la chaîne de télévision Dojd' ne firent pas exception. Difficile dans ces conditions de savoir que le suspect arrêté clame son innocence, ou ce qu'il en est des trafics qu'abrite le marché de gros de Birioulevo et de ceux qui en tirent de gros revenus.

Celui qui émerge au poste de chef de la sécurité du marché n'est autre que l'ex-commissaire du quartier. Mais pour éviter un déballage qui aurait mouillé d'autres responsables policiers et administratifs, le marché, de loin le plus important de Moscou, a été fermé. Du coup, les prix des fruits et légumes ont flambé dans le commerce de détail. Et là encore, on a laissé entendre que ceux qui en profitent sont les spéculateurs caucasiens.

Des mesures contre les travailleurs migrants

Dans la foulée, les autorités annoncèrent la création de 81 centres de rétention pour migrants en situation irrégulière. Des députés du parti de Poutine déposèrent une série d'amendements durcissant la loi. Leur but : accélérer les délais d'expulsion ; imposer

des normes plus sévères pour obtenir un permis de travail ; contrôler les permis de travail et en réduire la validité à 45 jours...

Mesure-phare, les autorités voulaient rendre obligatoire l'obtention d'un visa russe pour les ressortissants de pays qui, jusqu'en 1991, faisaient partie du même État que la Russie, l'Union soviétique, et dont beaucoup vivent en Russie depuis des années. Bien sûr, il ne peut être question de visa pour les habitants des républiques caucasiennes de la Fédération de Russie (Tchéchénie, Dagestan, Ossétie, Kabardino-Balkarie, Ingouchie, etc.) : ils ont la citoyenneté russe. Mais cela n'empêche ni les autorités de les présenter comme de possibles terroristes, ni les nationalistes russes de les désigner à la vindicte publique, et encore moins les employeurs de les exploiter de façon éhontée.

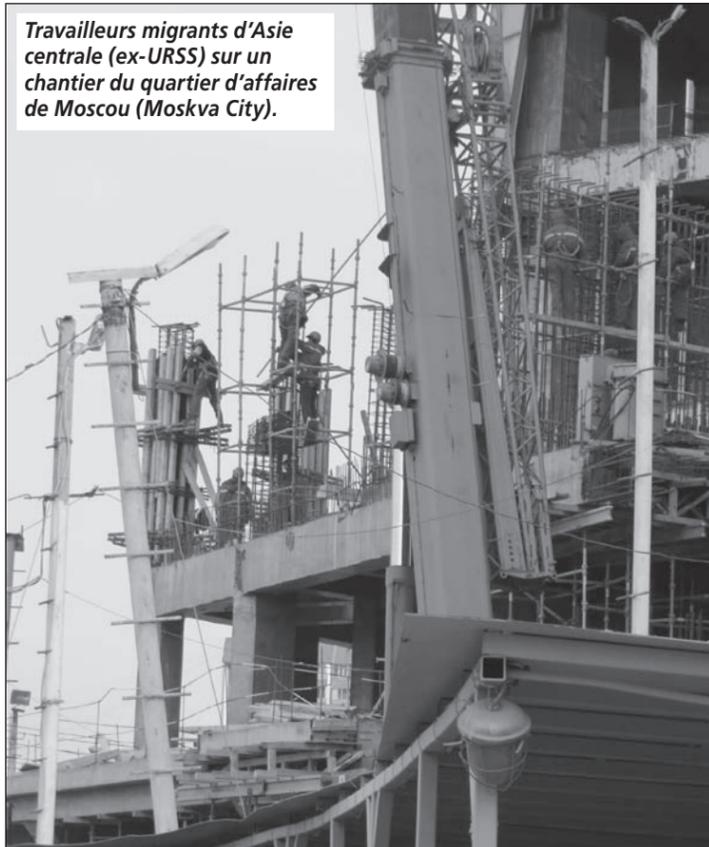
Diviser pour régner

À Moscou, ville de 14 millions d'habitants, il y aurait deux millions de migrants. Ils y construisent les tours de Moskva City, le quartier d'affaires, et se trouvent sur tous les chantiers ou au volant de milliers de taxis collectifs. Ils font la plongée ou le service dans les cafés et restaurants, tiennent des kiosques de rue, travaillent dans de petits ateliers, sur les marchés, nettoient les stations de métro, gares, grandes surfaces et immeubles d'habitation...

Rackettés par la police qui fait la chasse au faciès, privés de leurs papiers par les employeurs, qui les tiennent ainsi et les dénoncent à la police au moindre prétexte, ils représentent une partie notable de la classe ouvrière de Russie. Et d'abord dans les grandes villes, où ils remplissent les emplois les moins qualifiés, les plus difficiles et les plus mal payés.

À Moscou, où le coût de la vie est comparable à celui de Paris, une caissière de grand magasin gagne l'équivalent de 700 euros par mois, un employé d'agence de voyage 900 euros, un imprimeur 600 euros, un ouvrier du métro guère plus. Alors, évidemment, quand le gouvernement renchérit les services publics, que l'inflation

Travailleurs migrants d'Asie centrale (ex-URSS) sur un chantier du quartier d'affaires de Moscou (Moskva City).



rogne le pouvoir d'achat, qu'une foule de bureaucrates exige partout des pots-de-vin exorbitants, que des entreprises licencient, le Kremlin et les nantis préfèrent que la population laborieuse se retourne contre plus pauvres qu'elle. Et à défaut de lui permettre d'avoir de quoi vivre décemment, le régime cherche à la persuader qu'elle peut se glorifier d'être russe.

Surenchère nationaliste et intérêts bien compris des nantis

Depuis 2000, année où il a accédé au pouvoir, Poutine n'a cessé d'encenser la « fierté d'être russe », de présenter tout ce qui va mal dans le pays comme le fait de « l'autre ». Il a appelé « Nachi » (Les nôtres), l'organisation de jeunesse nationaliste qu'il a créée. Il a patronné la résurgence des corps de cosaques, cette force de police antisémite et antiouvrière du temps des tsars. Il a rameuté tout ce que le pays compte de nationalistes à des degrés divers, dans la hiérarchie orthodoxe, au sein des supporters violents des clubs de foot, et jusqu'aux groupes racistes et fascistes.

Certains d'entre eux reprochent à Poutine de ne pas en faire assez contre l'immigration. Récemment, à Saratov, des nationalistes ont envahi un car et en ont sorti les migrants. En octobre, à Saint-Petersbourg, ils ont attaqué des migrants. À chaque fois, il n'y a eu aucune

arrestation.

Mais il y a aussi Navalny, le choucho des médias occidentaux qui le dépeignent en démocrate opposé à Poutine. Figure de proue de la contestation de 2011-2012, il cherche à doubler Poutine sur le terrain xénophobe. Il est un des initiateurs de la « marche russe », ce défilé nationaliste censé remplacer la célébration de la Révolution de 1917. Candidat à la mairie de Moscou en septembre, Navalny a insisté, comme le candidat du parti dit communiste, sur la lutte contre l'immigration. Cela n'a pas empêché certains, à gauche, de soutenir le Parti communiste de la fédération de Russie ou Navalny, qui a lancé une pétition réclamant des visas pour les migrants !

Prenant ses députés à contrepied, Poutine vient de rejeter l'idée de tels visas, rappelant que, vu le niveau de corruption de l'administration, ce serait de toute façon inefficace. Mais la vraie raison de sa prise de position, c'est que l'économie russe ne saurait se passer de la main-d'œuvre de ces millions de migrants. Et puis, instaurer des visas contrarierait les efforts que déploie le Kremlin pour fédérer en une union douanière autour de la Russie le plus possible d'États issus de l'URSS. Vu la tangente prise par l'Ukraine en direction de l'Union européenne malgré les pressions de Moscou, c'est bien la dernière chose que souhaite Poutine et les privilégiés russes.

Pierre LAFFITTE

• Arabie saoudite

Des femmes au volant défient les autorités

L'Arabie saoudite est le seul pays au monde où les femmes n'ont pas le droit de conduire. Depuis une vingtaine d'années, des militantes féministes bravent cette interdiction en appelant les femmes à prendre le volant toutes ensemble un jour donné. La première fois, en 1990, une cinquantaine d'entre elles avaient passé une journée en prison, et pour certaines avaient perdu leur passeport et leur emploi pour avoir participé à une telle action. En 2011, une autre avait été condamnée à dix coups de fouet, avant que le roi ne suspende cette sentence.

Une nouvelle action était prévue samedi 26 octobre. Ce jour-là, des militantes se sont de nouveau mobilisées malgré la pression des autorités pour les faire renoncer (elles étaient menacées de cinq ans de prison). Certaines ont pris le volant, d'autres ont posté sur un site Internet des vidéos les montrant en train de conduire. Une pétition a été signée par plus de 16 000 internautes, avant que le site ne soit bloqué.

Les raisons à l'interdiction de conduire avancées par les conservateurs sont imbéciles. Outre les arguments habituels, protéger les femmes de la concupiscence des hommes et défendre leur honneur, certains religieux sont allés jusqu'à expliquer que la conduite était néfaste aux ovaires des femmes et pouvait donner des enfants difformes !

Cette fois, les féministes n'ont écopé que de quelques amendes, et plus généralement consigne a été donnée depuis début octobre de ne plus verbaliser les Saoudiennes qui prennent le volant au quotidien. Dans cette lutte pour accorder aux femmes un droit élémentaire, les militantes sont sur la bonne voie contre l'obscurantisme et les traditions moyenâgeuses.

Valérie FONTAINE

• Algérie, octobre 1988

Grèves ouvrières et manifestations de la jeunesse ébranlaient le régime

Il y a vingt-cinq ans, en octobre 1988, en Algérie, les grèves ouvrières s'étendaient dans de nombreuses villes du pays et allaient être suivies par des manifestations de la jeunesse. Le régime instauré par le FLN depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962 vacilla et dut amorcer un tournant politique.

La dernière semaine de septembre 1988 vit les 9 000 ouvriers de la Société nationale de véhicules industriels, SNVI, de la zone industrielle de Rouiba, située à 30 kilomètres d'Alger, démarrer une grève totale. Elle gagna toute cette immense zone industrielle, avant de s'étendre à d'autres usines du pays. La police intervint et les lycéens de la ville voisine d'El Harrach se mirent en grève. La grève gagna ensuite les postes d'Alger.

Grèves et émeutes dans tout le pays

Une rumeur circulait alors sur le déclenchement possible d'une grève générale le 5 octobre. Mais, dès le 3 octobre, de jeunes lycéens appelèrent à une grève de soutien et descendirent dans les rues d'Alger. Ce fut le début d'une émeute qui dura cinq jours. Des centaines de jeunes, lycéens, étudiants, jeunes sans emploi des quartiers pauvres, pour certains fils de grévistes de l'usine de Rouiba, se regroupèrent dans le centre. Ils s'en prirent aux sièges du FLN, aux commissariats, aux magasins, aux grands hôtels, à tout ce qui représentait le pouvoir et l'opulence d'une minorité enrichie grâce aux revenus du pétrole, au marché noir et à la corruption. Les émeutes se généralisèrent aux grandes villes du pays. La réponse du pouvoir fut une répression violente. L'armée tira sur les jeunes, parfois très jeunes. Il y eut au moins 500 morts, mille d'après certains journaux, sans compter les milliers d'arrestations suivies de tortures.

Les raisons du mécontentement étaient partout les mêmes : le chômage, les salaires trop bas, l'approvisionnement en denrées alimentaires de plus en plus difficile et les prix de plus en plus élevés. Le pays connaissait une inflation de près de 100 % par an, et la plupart des salaires n'avaient pas augmenté depuis des années.

Il y avait aussi le ressentiment contre toute la caste bureaucratique de l'État, formée des cadres du FLN, le parti unique. Celui-ci prônait depuis des années les sacrifices aux classes populaires, mais s'accordait tous les privilèges. Il y avait la colère contre un régime de dictature qui, en fait, ne tolérait aucune opposition depuis vingt-six ans.

De la libéralisation du régime à la montée du FIS

La répression brutale de l'armée mit fin aux émeutes, mais les grèves, elles, continuèrent. La crise sociale était profonde. La classe ouvrière était devenue de plus en plus nombreuse : les ouvriers d'industrie, au nombre de 110 000 en 1962, étaient un million vingt-six ans plus tard. Elle montrait sa force et se faisait craindre du pouvoir. Ces grèves allaient marquer la vie politique tout au long de l'hiver et du printemps 1988-1989. Des grèves de toutes durées se déclenchaient pour tout motif, pour les salaires ou contre les comportements arbitraires de chefs ou de directeurs, ou même pour changer des équipes syndicales nommées du temps du parti unique et exiger l'organisation d'élections professionnelles et syndicales libres, ou encore pour que le salaire soit versé – et pas avec deux ou trois mois de retard. Si les travailleurs remportaient des succès chacun dans son entreprise, faisant reculer chacun son patron, la combativité, elle, était bien générale.

La crise sociale prenait un tour politique et le régime sentit qu'il fallait lâcher du lest. Il dit vouloir s'orienter vers une démocratisation du régime, avec une nouvelle constitution, la séparation de l'armée et du FLN, la légalisation d'autres partis. Deux ans plus tard, de premières élections allaient être organisées.



Il s'agissait d'un recul important du pouvoir, d'un tournant vers une certaine libéralisation. Mais la politique de privatisation et de réduction des budgets des services publics, les attaques contre le niveau de vie de la population, allaient continuer. La crise sociale était toujours là, mais dans un contexte où des partis politiques pouvaient désormais apparaître au grand jour. Dans les années qui suivirent, ce furent des forces politiques réactionnaires, celles des islamistes du FIS (Front islamique du salut) d'abord, qui purent tirer parti de la situation. En 1994, au moment où le FIS allait gagner les élections, l'armée décida de l'en empêcher en « arrétant le processus électoral ». L'Algérie allait alors être plongée, durant des années, dans une véritable guerre civile.

Le peuple algérien fut pris entre deux pressions : la pression réactionnaire des intégristes d'un côté, celle de l'armée de l'autre.

Les événements algériens de 1988 et leurs suites font penser à ce qui allait se produire plus de vingt ans plus tard dans d'autres pays arabes. En 2011, en particulier en Égypte, le départ d'un dictateur allait être suivi d'un simulacre de transition démocratique profitant surtout aux courants intégristes, comme les Frères musulmans, avant que l'armée ne reprenne la main.

L'Algérie a ainsi connu une sorte de « printemps arabe » avant la lettre, avec au fond des résultats comparables. Si la crise a été ouverte par les luttes de la classe ouvrière sur ses objectifs propres, il ne se trouva aucun parti en son sein

pour proposer aux travailleurs et aux masses pauvres des perspectives politiques de transformation radicale de la société. Ce furent des forces politiques réactionnaires, celles des islamistes, qui tirèrent parti de la situation, en se présentant comme le seul pôle d'opposition radicale. Le peuple algérien, comme plus tard le peuple égyptien, se retrouva coincé entre les menaces de deux forces concurrentes, mais visant tout autant au maintien de l'ordre bourgeois et impérialiste, celle de l'armée et celle des intégristes islamistes.

La classe ouvrière algérienne représente toujours l'espoir, à condition qu'elle trouve en son sein des militants conscients capables de défendre une perspective révolutionnaire.

Aline RETESSE

Au sommaire de Lutte de classe n° 155 (novembre 2013)

- **Europe**
Immigration : les murs de la honte de l'Europe capitaliste
- **France**
Emprunts toxiques : comment les banques ont sciemment ruiné les collectivités
- **«Départements d'outre-mer»**
Il y a 60 ans, la grève des fonctionnaires
- **Italie**
Fiat, un groupe capitaliste à l'avant-garde... du combat contre la classe ouvrière

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro



• PSA – Aulnay-sous-Bois

Vrai cinéma pour fausse dernière voiture

Vendredi 25 octobre, la direction de PSA a fait tout un cinéma médiatique pour annoncer que sortirait des chaînes la dernière C3 produite à Aulnay et pour prétendre que 90% des salariés étaient reclassés. Ce n'était là que mensonges.

Les voitures en question ont été fabriquées entre le 30 avril et le 25 juillet dernier, soit trois mois pour faire sept voitures! Depuis, elles ont été conservées sous une couche de poussière.

Vendredi matin, les journalistes étant rassemblés sur le parking de l'usine, la direction a affiché sur les grilles des photos d'ouvriers travaillant sur les chaînes de production. Mais c'est en chair et en os qu'une centaine d'ouvriers sont arrivés en manifestation pour s'expliquer directement avec les journalistes.

Ils étaient venus dire que, depuis des mois, les chefs les pointent le matin et en fin d'équipe, que les grilles sont fermées pour empêcher qui que ce soit de sortir, et qu'il n'y a plus aucune production dans cette usine. Les ouvriers sont là dans les ateliers à ne rien faire, si ce n'est discuter entre eux pour savoir comment contraindre cette direction qui ne propose



pas de reclassement aux mille travailleurs qui restent.

Car c'est cela la réalité de la fermeture d'Aulnay. Contrairement aux mensonges de PSA, bien des travailleurs n'ont pas de solution de reclassement. Sur les 2700 travailleurs présents dans l'usine en 2012, seuls 702 ont été mutés dans d'autres usines du groupe. Sur les 300 emplois promis dans des entreprises comme la SNCF, la RATP ou ADP, seuls

29 travailleurs ont été pris. Seuls 119 travailleurs parmi les plus anciens ont pu bénéficier d'un congé senior. Enfin, 700 ouvriers sont partis, ne croyant pas aux promesses de la direction et préférant chercher eux-mêmes un emploi.

Quant aux promesses de réindustrialisation du site avec création de 1500 emplois sur place, elles n'ont aucune consistance. La seule entreprise qui envisageait de

s'installer sur le site, ID-Logistics, vient de retirer son permis de construire.

Il reste donc 1037 ouvriers auxquels la direction n'a rien proposé. Mais eux ont appris qu'ils ne doivent compter que sur leur détermination pour ne pas laisser PSA les jeter dehors. Contrairement à ce qu'elle espère, la direction n'en a pas encore fini avec les travailleurs d'Aulnay.

Correspondant LO

• Goodyear-Amiens

My Taylor is rich... et mal embouché

Maurice Taylor, PDG de l'entreprise Titan, multiplie les déclarations provocatrices contre les «soi-disant ouvriers» de Goodyear d'Amiens.

Il y a deux ans, ce même personnage leur reprochait de ne travailler que trois heures, puis de «flâner comme si vous étiez dans un salon de beauté», «de rester au café à boire du vin, du café et bavarder». À présent, il traite les responsables syndicaux locaux de «timbrés» et de «barjots du syndicat communiste».

La semaine dernière, la CGT a fait des objections à son plan de reprise de l'usine, qui prévoit d'éliminer trois travailleurs sur quatre. Aussi le PDG s'est-il senti en devoir de faire la leçon au ministre Arnaud Montebourg, «un gentil garçon» qui, s'il eût fait ses études dans une université américaine, aurait «peut-être

pu devenir célèbre comme basketteur ou comme joueur de football». Il l'a pressé de trouver une solution rapide, disant qu'il faut attraper les syndicalistes et «les envoyer à la Légion étrangère en Afrique», et qu'«il doit bien y avoir quelques leaders à la CGT qui ont un cerveau» et avec lesquels on doit pouvoir traiter.

Maurice Taylor est un habitué des déclarations de ce genre, toutes plus réactionnaires les unes que les autres. Candidat dans la course à l'investiture lors des primaires du Parti républicain en vue de l'élection présidentielle de 1996, il affichait un programme proche de celui du Tea Party, proposant la suppression d'un tiers des fonctionnaires et le gel des retraites de la fonction publique.

Il revendique fièrement le surnom de «grizzli» dont Wall Street l'a affublé, à cause de sa sauvagerie dans ses relations avec ses partenaires et les

syndicats dans son pays. Issu d'une famille de fabricants de munitions pour les tanks de l'armée américaine (qui surfacturait ses contrats au ministère de la Défense), Maurice Taylor a bâti sa fortune à coups de rachats d'entreprises de pneus dont les multinationales du secteur voulaient se débarrasser : Firestone dès 1983, puis Goodyear qui lui cède la sous-traitance de la production de pneus agricoles aux États-Unis et au Brésil. À chaque fois, la reprise s'accompagne d'un plan de licenciements drastique et d'une dégradation des conditions de travail. En 1998, Taylor conseillait à ses ouvriers américains en grève dans l'Iowa et le Mississippi de s'expatrier vers Cuba, afin de retrouver leurs camarades «gauchistes, socialistes et communistes» et embauchait des salariés non syndiqués afin de remplacer nombre d'entre eux. En 2010, il réussissait à

imposer la suppression de deux semaines de congés et le passage à la semaine de soixante heures sans augmentation de salaire dans ses entreprises nord-américaines.

«Très peu de chefs d'entreprise donnent un commentaire ou parlent, c'est parce que tout le monde leur dit : il faut être politiquement correct. Eh bien moi, je ne m'inquiète pas, à mon âge, d'être politiquement correct.» Taylor ne fait qu'exprimer ainsi tout le mépris que l'ensemble des grands bourgeois professent à l'égard des travailleurs qui produisent leurs richesses. La différence réside dans le fait que les autres patrons restent, eux, conscients que les abeilles ouvrières qui alimentent en miel les ours – bien ou mal léchés – peuvent se transformer en un essaim furieux.

Correspondant LO

• Forgital Le Chambon-Feugerolles (Loire)

En grève contre les licenciements

Depuis mercredi 23 octobre, les ouvriers de Forgital, qui travaillent dans le secteur de l'aéronautique, qui ne connaît pas la crise, sont en grève totale contre un plan de 90 licenciements, sur un total de 170 salariés. À terme, c'est la fermeture de l'usine qui se profile. Le groupe invoque la crise et les difficultés du site pour justifier son plan, mais les investissements effectués dans l'autre usine, située dans le Nord, montrent que l'objectif est surtout de faire faire toute la production actuelle sur un seul site, avec moins de monde.

Les grévistes se relaient jour et nuit au piquet et plus aucune production ne sort. Au deuxième jour de la grève, la direction a bien tenté de faire sortir un camion par un portail derrière l'usine, pendant que le patron faisait mine de discuter au portail principal. Un ouvrier qui passait par là a vu la manœuvre, a averti les autres et le camion a dû décharger sur-le-champ. Chaque jour, des équipes vont distribuer des tracts sur les marchés, devant d'autres entreprises et aux ronds-points. L'accueil est bon, et des travailleurs d'autres entreprises viennent soutenir la grève au piquet. Ce plan de licenciements survient dans une région déjà sinistrée par les fermetures d'entreprises, et où d'autres usines sont menacées, comme Altria, Aubert et Duval, Aperam.

Forgital n'est pas une PME : elle emploie près de mille salariés dans le monde. Les difficultés invoquées par le groupe rendent sceptiques les grévistes, qui demandent à pouvoir vérifier les dires de l'entreprise. Ses clients principaux sont la Snecma et Airbus, deux groupes florissants qui, pour accroître leurs profits, mettent la pression sur leurs sous-traitants, qui la répercutent sur leurs travailleurs. Alors, si Forgital a réellement des difficultés, ce qui reste à vérifier, c'est à ces trusts de payer, pas aux salariés. Et s'il y a moins de production, que Forgital répartisse le travail entre tous les salariés.

Correspondant LO

• Continental – Toulouse

La direction condamnée

La direction de Continental Toulouse-Foix-Boussens vient d'être condamnée par la cour d'appel de Toulouse pour licenciement abusif mais aussi, chose plus rare, pour harcèlement moral. Elle avait refusé de reclasser une de ses employées conformément à sa qualification.

Secrétaire de direction à l'origine, cette salariée avait obtenu un diplôme de niveau bac+5 lors d'un congé formation. Elle a donc demandé le statut cadre en 1999, demande pour laquelle elle a essuyé un premier refus.

En 2006, elle exerce de fait la fonction de responsable du département Logistique, sans qu'il y ait eu de reclassement : la direction l'informant même de son « refus définitif » de la passer cadre. Du coup, notre collègue répond qu'elle ne veut plus exercer cette fonction sans le salaire et le statut correspondants.

Et là débute pour elle un véritable parcours du

combattant. Du jour au lendemain, après avoir été félicitée pour son travail, ses évaluations deviennent mauvaises, et même très mauvaises. Elle se retrouve « placardisée », à l'isolement dans un bureau vide, sans téléphone, sans ordinateur, sans boîte aux lettres. Ses congés sont refusés, ainsi que ses demandes de mutation. Cela va durer plusieurs années.

En 2008, elle saisit le tribunal des prud'hommes pour refus abusif de reconnaissance de sa qualification et harcèlement. Celui-ci lui donnera raison en 2011 sur le premier point, mais refusera de reconnaître le harcèlement. Suite à l'intervention du CHSCT, et après deux années de visites et de courriers répétés à la direction, l'inspection du travail dressera un procès-verbal contre la direction pour harcèlement moral en 2009.

Mais la direction n'en aura cure. Tous les postes proposés par la suite le seront pour qu'elle refuse. Ultime provocation, la direction lui proposera en fin de compte un poste de cadre... à Rambouillet!

Ayant bien sûr refusé, elle se retrouvera licenciée en 2012 pour « impossibilité de reclassement ».

Une pétition a aussitôt circulé dans l'usine, à l'initiative des syndicats CGT et CFDT, pétition qui exigeait sa réintégration et qui a recueilli plus de 1 000 signatures. Qu'importe, la direction maintiendra sa décision de la mettre à la porte.

La cour d'appel vient donc de reconnaître le refus de reconnaissance de sa qualification, le licenciement abusif et le harcèlement moral. La direction va devoir payer les arriérés depuis 2004.

Même si cette employée reste licenciée, c'est une victoire morale et matérielle pour elle, une revanche face à tous ceux qui l'ont ainsi méprisée et ont cru qu'ils pouvaient faire leur loi sans que personne ne bronche. C'est aussi un encouragement pour toutes les victimes de ce genre d'humiliations à relever la tête et à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO



• Recylex (ex-Metaleurop) Estaque-Riaux – Marseille

Pollueur et maître chanteur

Après avoir pendant des années et des années contaminé par de l'arsenic, du plomb, du mercure, du cadmium et du zinc, un site industriel situé au-dessus de l'Estaque, l'entreprise menace d'arrêter les travaux de dépollution.

En 2007, Recylex a pris la suite de Metaleurop, filiale du groupe géant suisse Glencore qui avait organisé la faillite de sa propre filiale Metaleurop Nord à Noyelles-Godault, survenue le 18 janvier 2003. Ce jour-là, les 830 travailleurs du Nord se retrouvaient du jour au lendemain à la rue, sans salaires et sans indemnités.

Sur le site de l'Estaque-Riaux que se partageaient Atofina et Metaleurop, la pollution accumulée depuis des dizaines d'années atteint des sommets : plomb, arsenic et autres poisons dégoulinent dans la mer au pied des plages et du petit port de plaisance de La Lave.

Les analyses effectuées récemment par le Port autonome de Marseille sont, d'après le site de Robin des bois, plus que catastrophiques : « Les sédiments du port contiennent en moyenne 1 852 mg d'arsenic par kilo de vase, 872 mg de plomb, 26,5 mg de mercure, 11,3 mg de cadmium et 921 mg de zinc », ce qui représente 37 fois le seuil d'alerte pour l'arsenic et 33 fois pour le plomb, etc. Une partie des bassins au pied du massif est d'ailleurs interdite à la baignade. Que dire des

infiltrations de tous ces poisons au sein de ce massif calcaire ?

Atofina via Retia et Metaleurop via Recylex devaient chacun dépolluer son site respectif. Retia, la filiale d'Atofina, a pratiquement terminé son contingent. Il s'agissait en effet de construire au sein de la falaise qui domine Marseille des alvéoles étanches, des sarcophages, pour enterrer les centaines de milliers de mètres cubes de terre polluée et exercer une surveillance pendant trente ans.

L'autre société, Recylex, héritière de Metaleurop, se fait tirer l'oreille. Il lui faudra, si tout va bien, encore deux ans pour dépolluer ses friches. Mais cette entreprise menace d'arrêter tout, en se mettant en liquidation judiciaire si le tribunal donne raison aux anciens salariés de Metaleurop.

Les uns ont déjà gagné devant le tribunal des prud'hommes de Lens pour licenciement sans cause réelle, d'autres assignent leur ancien patron pour « préjudice d'anxiété lié à l'exposition à l'amiante ».

Et ainsi, à nouveau, Recylex, ex-Metaleurop, disparaîtrait sans assumer ses responsabilités, à la fois vis-à-vis des salariés et aussi dans la dépollution du site qu'elle a utilisé pendant des années et qui lui a permis de distribuer de confortables dividendes à ses actionnaires.

Correspondant LO

• Groupe Sotralentz

La direction veut supprimer une partie des congés payés

La direction du groupe Sotralentz, 980 salariés en France et 1 400 en Europe, et qui comprend les établissements Sécofab à Sarralbe, Drulingen et Sfar en Saône-et-Loire, demande aux travailleurs de renoncer, sur la base du « volontariat », à une partie de leurs congés payés. Les salariés devaient dire, individuellement et confidentiellement, combien de jours de congés ils abandonneraient au patron. Le résultat de la consultation est en cours de dépouillement.

En début d'année, la direction du site Sotralentz de Drulingen avait déjà demandé aux salariés d'accepter la restitution de deux jours de congés de fractionnement. Face au chantage à la crise utilisé par le patron et

dénoncé par la CGT, une majorité de travailleurs avait tout de même accepté ce sacrifice.

Aujourd'hui, la direction a demandé aux salariés de tout le groupe – spécialisé dans la construction métallique, la chaudronnerie et le packaging – de renoncer à prendre entre un et dix jours de congés payés ou de renoncer à leurs récupérations. L'économie serait de 1,8 million d'euros pour le groupe. De plus la direction voudrait supprimer le report d'une année sur l'autre des congés payés, ce qui représente 16 760 jours de congés sur l'ensemble du groupe!

Cela alors que les cadres dirigeants, entre luxueuses voitures de fonction et « séminaires » à l'étranger,

mènent grand train.

Les syndicats dénoncent les propositions de la direction et appellent les travailleurs à les refuser. D'autant que rien n'est clair du côté de la comptabilité de ce groupe aux multiples filiales.

Si les travailleurs pouvaient voir réellement toutes les ressources financières dont disposent les actionnaires, il ne leur faudrait pas longtemps pour s'apercevoir que tous les sacrifices qui leur sont réclamés sont indécentes, d'autant que Sotralentz vient de recevoir de l'argent dans le cadre de la mise en place du crédit impôt compétitivité emploi (CICE).

Étienne HOURDIN

• Calais Chimie – Calais

Les actionnaires doivent payer !

L'usine Calais Chimie (composants de produits pharmaceutiques) vient d'être revendue, sur décision du tribunal de commerce de Boulogne-sur-Mer, pour la somme de 5 euros au groupe Synthexim, qui a décidé 110 licenciements sur les 197 salariés actuels.

De ce forfait, les vrais

responsables se lavent les mains : les multinationales Tessenderlo et ICIG, successivement propriétaires de l'entreprise, et l'État, qui en a été actionnaire et qui a revendu ses parts en réalisant une plus-value.

Ne pouvant obtenir le maintien des emplois, les salariés exigent maintenant des

ex-actionnaires le financement d'un plan social qui permette aux licenciés de partir avec des indemnités nettement supérieures au minimum légal. Ils ne réclament ainsi qu'une partie des richesses qu'ils ont produites durant des dizaines d'années de travail.

Correspondant LO

• 150 ans de Solvay

Les actionnaires font la fête, les travailleurs se battent



Manifestation des travailleurs de Rhodia, à Lyon en 2010.

La direction du groupe Solvay fête ses 150 ans avec faste. Une petite sauterie a rassemblé en Belgique le roi Philippe, la reine Mathilde, le président de la Commission européenne, des ambassadeurs et des chefs d'entreprise.

À Lyon, ville où le groupe a plusieurs sites ex-Rhodia, Solvay s'est payé huit pages de publicité dans la presse locale et organise un rassemblement de deux jours à la halle Tony-Garnier, une des plus grandes salles de la ville. Hommes politiques nationaux, élus de tous bords de la région Rhône-Alpes et du Grand Lyon, et industriels y sont invités.

Mais pendant que cette campagne de publicité affiche de ronflants slogans comme « La chimie, un secteur qui recrute », des travailleurs du site de Belle-Étoile à Saint-Fons débrayent deux heures

par jour et par équipe depuis vingt-six jours contre la fusion de deux salles de contrôle. Cette fusion supprimerait 18 postes de travail : une économie d'un million par an. C'est une somme ridicule au regard des dix millions d'euros que coûtent les festivités d'anniversaire de Solvay et du milliard d'euros qui vient d'être dépensé dans le rachat d'une entreprise américaine spécialisée dans les produits d'extraction du gaz et du pétrole de schiste. Et Solvay dispose de deux milliards de liquidités

en trésorerie.

Les suppressions de postes à Belle-Étoile détériorent grandement les conditions de travail de dizaines de salariés, et quand les conséquences sont devenues concrètes, la colère a éclaté. Malgré des pressions journalières de la haute maîtrise, les travailleurs continuent les débrayages. Ils refusent d'user leur santé au travail, de courir dans tous les sens et de voir sacrifier des emplois alors qu'il y a tant de jeunes qui en recherchent un.

Correspondant LO

Sous le robinet à subventions

Alors que la maison-mère Solvay a réalisé un bénéfice net de 710 millions d'euros en 2013, Rhodia Opérations (groupe Solvay) vient de recevoir une aide de 330 000 euros du Fonds européen de développement régional (Feder) pour tripler la production de molécules fluorées de son

usine de Salindres. Cette somme se rajoute aux cadeaux de l'État (300 000 euros), de la région Languedoc-Roussillon (80 000 euros) et du département du Gard (80 000 euros).

Les vrais assistés ce sont bien les capitalistes.

• CHU Purpan – Toulouse

Ça déménage, sans aucun moyen

À l'hôpital Purpan, le déménagement du service de psychiatrie n'est pas passé inaperçu. Cela fait des mois que le personnel du service se mobilise pour dénoncer les conditions dans lesquelles la direction entend effectuer ce déménagement. Certes, les nouveaux locaux sont neufs et plus grands mais, justement, une telle configuration réclame du personnel supplémentaire pour pouvoir s'occuper correctement des malades et garantir la sécurité des agents. C'est pourquoi ils revendiquent la création de 36 emplois et le remplacement de toutes les absences.

La direction comme l'ARS faisant la sourde oreille, ce sont plusieurs dizaines de grévistes, soutenus par la CGT et Sud, qui ont bloqué mardi 15 octobre les opérations de déménagement. Ils ont également arrêté chaque rame du tram, qui passe juste devant leur service, avec banderoles en travers des

voies. Pour passer en force et contourner le barrage des grévistes, la direction a dû faire appel aux élèves infirmiers, et même un directeur est venu prêter main-forte pour déménager les malades... à pied, sous la pluie!

Pour répliquer piteusement à la mobilisation du personnel, la direction a le culot d'invoquer « la sécurité des patients » et « la morale soignante », tout en menaçant les grévistes de sanctions. Mais sa morale soignante ne va pas jusqu'à contester les mesures d'économies prônées par le ministère sur le dos des patients et des agents.

Même si la direction n'a rien lâché sur les postes, elle s'est tout de même engagée à remplacer toutes les absences durant les semaines de mise en fonctionnement dans le nouveau bâtiment. C'est là une petite avancée, face au mépris de la direction.

Correspondant LO



DR

• Hôpital Pitié-Salpêtrière – Paris

Accréditation en 3 D

L'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris va avoir ses visites d'accréditation dans le courant du mois de novembre. C'est donc le grand chambardement dans les services : ménage impeccable, procédures à jour, réglementation aux normes...

Tout cela rend les cadres sur le dos du personnel toute la journée, avec des remarques à la limite de l'hystérie et sans rapport avec le travail. Les questions portent aussi sur les procédures pour commander les ambulances de transport des patients à l'intérieur de l'hôpital, envoyer des tubes de prélèvements sanguins à l'extérieur, sur les normes de dilution des produits de décontamination du matériel, le numéro de téléphone du réanimateur à appeler en

cas d'urgence, etc. Toutes choses évidentes, qui font partie du travail quotidien, que l'encadrement qui s'agit aujourd'hui en soit ou non conscient.

Certains services se sont lancés dans le grand nettoyage d'automne, avec récurage des murs et des plinthes, même derrière les frigos, ce qui serait d'ailleurs fait régulièrement si le personnel hospitalier et celui de la société de nettoyage étaient en nombre suffisant.

Tout ce cinéma n'a vraiment rien à voir avec une quelconque amélioration de la prise en charge des patients et des conditions de travail et ne peut faire oublier le manque de personnel et de matériel au quotidien.

Correspondant LO

• Arkema – Jarrie (Isère)

Faire respecter ses droits

Les salariés du nettoyage employés sur le site d'Arkema viennent de changer encore une fois de patron suite à un appel d'offres. Quelques jours après la prise de fonction de leur nouvelle direction, ils se mettaient spontanément en grève une journée pour exiger l'embauche d'une CDD, en poste sur le site depuis plus de deux ans et demi, et pour protester contre la surcharge de travail. Le nouveau patron se contente pour le moment de faire la sourde oreille à ces revendications.

Quelques jours plus tard, le 14 octobre, c'est la paye qui n'était toujours pas virée, alors

qu'elle devait l'être le 11. Interpellée au téléphone, la société Challancin qui venait de perdre le chantier a répondu de venir chercher le chèque à Lyon! Devant l'indignation des salariés, elle a lâché quelques heures plus tard un chèque en recommandé, ce qui signifiait pour les salariés attendre encore plusieurs jours pour l'encaisser. Et quand on gagne une misère tous les mois, on ne peut pas attendre.

En colère, et sur-le-champ, les travailleurs se sont rendus tous ensemble dans les bureaux du directeur d'Arkema, premier responsable de la situation, pour lui réclamer une

prime d'urgence permettant de tenir quelques jours et payer les agios. Il s'est engagé à voir avec son service comptabilité s'il pouvait faire quelque chose. Le lendemain, les travailleurs sont allés chercher sa réponse : « Rien. Arkema n'est pas responsable. »

Lundi 21 octobre, une salariée n'avait toujours pas reçu son chèque et de nombreuses erreurs ont été constatées sur la paye, manques pouvant aller jusqu'à 300 euros.

Pour obtenir son dû, il faut sans cesse se battre, tant ces patrons sont des voleurs.

Correspondant LO

• La Redoute – Roubaix-Wattrelos

Les salariés se mobilisent pour leur avenir

Mardi 22 octobre, plus de 500 salariés de La Redoute ont manifesté entre le site industriel de Wattrelos et le siège social de Roubaix, en exigeant des garanties pour l'avenir. En effet François-Henri Pinault, actionnaire majoritaire du groupe Kering, ex-PPR, veut céder La Redoute avant la fin décembre à un repreneur encore inconnu, en lui donnant plusieurs centaines de millions d'euros pour solde de tout compte.

Les manifestants ont crié leur colère et leur refus que Pinault sous-traite à bon compte les licenciements. Dans la région, les exemples ne manquent pas d'entreprises ayant trouvé un repreneur chargé de licencier et liquider la boîte : Unilever, Rank Xerox, Samsonite...

Depuis le mois d'avril, les syndicats étaient prévenus par les experts au comité d'entreprise que la revente imminente allait se solder par des suppressions d'emplois. Deux mobilisations, qui ont regroupé à chaque fois près de 130 travailleurs, demandaient des comptes. Cela avait amené le groupe Kering à proposer des réunions de prétendue concertation pour discuter de « l'accompagnement social ».

Dans les quatre premières réunions, les représentants de Kering ont discuté de tout sauf de ce qui intéressait vraiment les travailleurs, c'est-à-dire l'avenir des 2600 salariés (il y en avait 5000 en 2008). Mardi 29 octobre, avait lieu la cinquième réunion. Une manifestation de 400 salariés s'est rendue sur le lieu de la réunion, dans les beaux quartiers de la banlieue lilloise. Dans cette réunion, la



direction a annoncé qu'il y aurait des « mesures impactant l'emploi », au moins au niveau du plan de 2008, lors duquel 672 postes avaient été supprimés. Elle a également annoncé la filialisation de la Logistique et l'externalisation de la Relation clientèle, ce qui diviserait en plusieurs entités les secteurs de La Redoute.

La direction, qui promettait que La Redoute ne serait pas découpée en plusieurs filiales, qui jurait qu'il ne fallait pas s'inquiéter pour l'avenir des emplois, avait donc menti ! L'écœurement s'est exprimé durant l'assemblée générale mais la colère aussi : le principe d'une nouvelle action a été voté à l'unanimité.

Maintenant que la direction annonce clairement ses objectifs, il faut exiger des garanties. Non seulement personne ne doit se retrouver sur le carreau, mais il faut qu'au moins dix ans de salaire soient garantis par Pinault, quel que soit le repreneur à venir.

Pour cela, l'argent ne manque pas. Pinault, qui a

racheté La Redoute, une entreprise alors florissante, il y a bientôt vingt ans, n'a fait que siphonner les comptes de l'entreprise. Ce qui lui a permis de racheter des entreprises comme Gucci, Yves Saint-Laurent, Boucheron, le joaillier de la place Vendôme... Avec ses dividendes, il s'est payé deux palais à Venise pour exposer ses tableaux, mais aussi des grands crus de Bordeaux ou un jet privé.

Rien que sur les deux dernières années, le groupe Kering a fait 2,3 milliards de bénéfice net. Il vient également de revendre pour 1,1 milliard des entreprises qui avaient été, en leur temps, financées par La Redoute. Pinault a donc largement les moyens de garantir les salaires pour les années qui viennent. Il pourrait les garantir pendant au moins dix ans.

Cela nécessitera une lutte longue et déterminée mais, comme le dit une des chansons des manifestants, « On se battra le temps qu'il faut ! »

Correspondant LO



• Goossens, Marcq-en-Barœul (banlieue de Lille) Non aux licenciements !

L'imprimerie Goossens, dans la banlieue de Lille, est spécialisée dans l'impression des cartons d'emballage pour les grandes marques alimentaires (Nestlé, Häagen Dazs...)

Cette imprimerie, comme d'autres sites en France et 37 sites dans le monde, appartient au groupe belge Van Genechten, groupe florissant, qui veut désormais fabriquer ses emballages dans les pays de l'Est. La famille De Somer qui dirige le groupe figure au classement des plus grosses fortunes de Belgique. La fermeture de l'usine de Marcq-en-Barœul a été décidée en janvier 2013 et la liquidation judiciaire prononcée début septembre. Les 127 travailleurs ne seront plus payés à partir du 1^{er} décembre.

La majorité des salariés ont entre 38 et 55 ans. Ils ont d'abord « honoré les commandes » en faisant tourner l'usine eux-mêmes pendant plusieurs mois, espérant ainsi récupérer peut-être un peu d'argent. Depuis septembre, ils ont manifesté plusieurs fois à Lille. Ils se sont rendus au siège de Nestlé et deux ouvriers ont fait une grève de la faim pendant onze jours. Dernièrement, ils ont manifesté dans Lille avec une banderole « Ne fermons pas nos usines, enfermons plutôt les patrons voyous ». Ils dénoncent le leur et sa « faillite volontaire »

pour augmenter ses bénéfices.

Leur directeur, quant à lui, est invisible et sa seule proposition est de donner pour le plan social 100 000 euros, soit 780 euros par personne, pour la formation. On parle d'un repreneur qui reprendrait 35 salariés, et les instances régionales financeraient une cellule de reclassement.

Les travailleurs ne se font guère d'illusions sur ces propositions et continuent d'affirmer partout que le groupe Van Genechten, qui vient d'acheter une usine en Asie, a largement de quoi leur assurer leur salaire le temps qu'ils retrouvent un emploi.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, les travailleurs de Goossens sont loin d'être les seuls à être licenciés ou à perdre leur travail : Stora Enso à Corbehem est à vendre, Valdunes sur la côte (179 salariés) attend un repreneur, Tissavel (près de Roubaix) vient d'être liquidé, à Calaire Chimie Calais 111 licenciements sont annoncés et bien d'autres. La presse régionale parle de 2707 défaillances d'entreprises, petites et grosses, depuis janvier. Pour être plus forts et se faire craindre des patrons, il faudra bien que les travailleurs se regroupent, y compris avec ceux qui pourraient être touchés demain.

Correspondant LO

• Stora Enso – Corbehem (Pas-de-Calais)

La comédie du repreneur

Stora Enso est un des plus grands groupes mondiaux d'exploitation forestière et de fabrication de papier. À Corbehem, 400 emplois ont été supprimés déjà en 2006. Les 340 travailleurs qui restent aujourd'hui ont le sentiment que leur tour est venu. Depuis un an, Stora Enso a en effet annoncé son intention de licencier 2500 travailleurs dans

le monde et de fermer ou de revendre plusieurs sites, dont celui de Corbehem.

Le groupe ne pleure pas misère, au contraire. Il a reversé 150 millions d'euros à ses actionnaires en 2009, 240 en 2012 et en propose autant en 2013. Mais il s'agit, comme disent les dirigeants, de « redéploiement industriel », « d'adaptation au marché

du papier qui est en baisse ». N'empêche que les profits, eux, sont en hausse. Alors, depuis un an, les salariés de Corbehem ont droit à la comédie du repreneur. Et tout le monde s'y met : des membres socialistes du conseil régional sont allés rencontrer les dirigeants suédois du groupe, accompagnés de quelques syndicalistes. Ils sont revenus en disant... qu'ils

ne pouvaient rien dire !

Le 24 octobre, avec une cinquantaine de voitures, les ouvriers ont fait une opération escargot sur l'autoroute A1, vers la chambre de commerce et le conseil régional à Lille. Le même jour, les travailleurs de l'imprimerie Goossens (127 licenciements annoncés) manifestaient sur la Grand-Place de Lille, mais les deux

cortèges ne se sont pas rejoints. Ce serait pourtant une bonne chose pour que les travailleurs ne se sentent pas isolés contre les patrons licenciés et tous ceux qui veulent les distraire avec des fausses promesses ou de soi-disant « plans de sauvetage » qui laissent les travailleurs sur le carreau.

Correspondant LO

• Écotaxe

Une lutte contre une taxe injuste

Il n'a pas fallu longtemps pour que le gouvernement fasse, une fois encore, une brusque volte-face. Prenant en compte, a-t-il dit, les affrontements qui ont eu lieu à Pont-de-Buis dans le Finistère, Ayrault a décidé de reporter la mise en œuvre de l'écotaxe, mesure décidée sous Sarkozy et qui devait entrer en application le 1^{er} janvier 2014. Cette écotaxe aurait dû frapper les camions dépassant 3,5 tonnes qui emprunteraient certaines parties du réseau routier français.

Cette taxe, comme tous les impôts indirects, aurait été inégalitaire, même si elle semblait toucher au même titre toute une corporation. Car proportionnellement, elle aurait frappé plus durement les catégories les plus modestes alors que les

grandes entreprises de transports en auraient moins souffert. Ces dernières, même si elles avaient dû la payer, disposent de nombreux moyens pour la faire supporter à d'autres. Ne serait-ce qu'en la répercutant sur les prix des services qu'elles

fournissent aux grandes entreprises de distribution, qui à leur tour auraient toute liberté de la répercuter sur les prix aux clients. Et ce sont ces derniers qui auraient été les principaux, voire les seuls, contributeurs de cette taxe.

Les petits transporteurs chauffeurs routiers, les artisans, qui vivent de leur travail et se sont bien souvent saignés pour s'acheter un, voire deux ou trois camions – et ils sont nombreux dans ce cas – n'ont pas les mêmes possibilités que les grandes entreprises de transport. Ils sont contraints

de serrer leurs prix, sous peine de faillite. On peut donc comprendre leur colère, la soutenir et s'en montrer totalement solidaire.

Ceux qui se sont battus contre cette taxe injuste ont cependant mené leur combat en commun avec d'autres comme les entreprises capitalistes du transport, les grandes chaînes commerciales, qui sont non seulement dans le camp opposé aux travailleurs, mais qui sont aussi les adversaires des artisans qu'ils écrasent. Ce sont eux qui tireront le principal bénéfice de ce combat.

Ce qu'on peut en conclure, c'est que les travailleurs ont intérêt, en matière fiscale comme pour le reste, à proposer une politique, qui les unisse à ceux qui vivent comme eux de leur travail, mais qui les oppose au grand capital, leur ennemi commun.

Jean-Pierre VIAL

• Lâches ou arrogants

Au service des bourgeois

Les députés de droite s'en sont donné à cœur joie, ironisant à qui mieux-mieux sur la lâcheté du gouvernement Hollande-Ayrault, oubliant que l'écotaxe était leur œuvre. Ils l'avaient concoctée et votée sans le moindre état d'âme, sans se soucier le moins du monde des conséquences qu'elle aurait sur le sort des petites gens.

Il est évident que le gouvernement socialiste est pleutre. Pas parce qu'il a reculé devant la colère qui a éclaté en Bretagne contre la mise en place de l'écotaxe. Mais surtout parce qu'il a repris sans sourciller les propositions de cette droite gouguenarde, dans ce domaine comme dans bien d'autres.

Les dirigeants socialistes sont lâches; les dirigeants de droite sont arrogants et cyniques. Mais les uns comme les autres sont à plat ventre devant les capitalistes.

Les travailleurs de l'agroalimentaire mobilisés

Un millier de manifestants déterminés étaient présents, samedi 26 novembre, aux abords du portique écotaxe de Pont-de-Buis dans le Finistère, avec près de 250 camions, des tracteurs aux remorques pleines de choux-fleurs, d'œufs, de bottes de paille, des pneus.

Tous portaient des bonnets rouges, symbole d'une révolte en Bretagne qui sous l'Ancien régime, en 1675, avait contesté l'augmentation de la fiscalité. Ces bonnets étaient un cadeau de la firme Armor-Lux à la FDSEA, syndicat agricole largement majoritaire dans le Finistère, qui les distribuait largement. Cette entreprise est celle-là même dont Arnaud Montebourg avait assuré la publicité en posant en marinière.

Le préfet entendait protéger coûte que coûte le dernier portique dans le Finistère en état de fonctionner. Trois de ces portiques avaient été rendus inopérants, dont un avait été abattu. Les manifestants se sont heurtés violemment aux

CRS. Malgré un blessé grave, les tirs nourris de grenades lacrymogènes n'ont pas éteint leur détermination.

L'écotaxe cristallise aujourd'hui une grogne qui s'étend bien au-delà des quelques responsables patronaux qui, au nom des 150 000 entreprises bretonnes qu'ils disent représenter, sont à l'initiative de cette fronde. Tous les travailleurs qui s'estiment indépendants, agriculteurs, transporteurs routiers, pêcheurs, petits commerçants et artisans, craignent qu'elle aggrave les coûts qu'ils devront supporter sans qu'ils puissent la répercuter sur leurs prix.

Tous les travailleurs de l'agroalimentaire menacés de

licenciements se sentent du côté de ceux qui manifestent. C'est pourquoi nombre d'entre eux iront sans doute manifester à Quimper le 2 novembre.

Ceux qui appellent à cette nouvelle manifestation, des élus et des salariés mobilisés pour s'opposer à la fermeture de l'entreprise Marine-Harvest de Poullaouen, près de Carhaix, ont été rejoints par des syndicalistes FO de GAD et de Doux. Le maire de Carhaix, Christian Troadec, connu pour avoir été l'un des organisateurs de la lutte victorieuse contre la fermeture de l'hôpital de la ville, a appelé « toutes les populations touchées d'une manière ou d'une autre par la crise sans précédent qui touche l'économie bretonne » à se rassembler à Quimper « pour dire non au déclin de la Bretagne ». Pour lui, ce rassemblement doit « fédérer tous les acteurs de l'économie :

agriculteurs, marins, salariés de l'agroalimentaire, commerçants, artisans, syndicats, transporteurs, élus... ».

À Quimper, nombre de salariés qui défendent leur emploi se joindront sans doute à cette manifestation, côtoyant des gens qui, comme eux, marins, artisans ou commerçants, vivent exclusivement de leur travail. Ils côtoieront du même coup leurs exploiters, ceux-là même qui licencient en ce moment dans toute la région. Et il ne faudrait pas que la colère des classes populaires se confonde avec celle de leurs patrons. Les uns et les autres n'ont pas les mêmes objectifs et l'unanimité dans une manifestation ne doit pas cacher leurs intérêts opposés, qui ne manqueront pas d'apparaître rapidement au grand jour.

Correspondant LO

• Abattoirs Gad

La direction de la Cecab dresse les travailleurs les uns contre les autres

Les médias ont présenté les heurts de mardi 22 octobre entre salariés des abattoirs du groupe Gad comme des « affrontements » déplorables. En fait, il s'agissait d'une manœuvre de la direction de la Cecab qui détient les deux abattoirs de Josselin dans le Morbihan et de Lampaul dans le Finistère.

Depuis le début, la direction s'est employée à dresser les travailleurs du site de Josselin qu'elle compte maintenir contre ceux du site de Lampaul dont elle a décidé la fermeture. Petite crasse au passage, la direction a commencé par faire main basse sur 15 millions d'euros de participation auxquels ont droit les salariés de Lampaul, et dont ils réclament à juste titre la restitution dans le cadre des indemnités de licenciement.

À l'abattoir de Josselin, au

nom de la liberté du travail, les chefs ont fait sortir quatre cents travailleurs en rangs serrés et en blouses blanches pour s'opposer à la cinquantaine de grévistes venus de l'abattoir de Lampaul pour tenter de bloquer les camions. La confrontation s'est soldée par une bousculade assez vive et des échanges de coups. Après quoi les manifestants ont installé des camping-cars à l'écart de l'entrée de l'usine et poursuivi leur sit-in.

Au matin un accord était conclu entre les délégués

syndicaux et les représentants de Cecab. Mais en attendant d'en juger, le site de Josselin est resté bloqué. C'est alors que les CRS sont intervenus et ont forcé le barrage des manifestants. Quelques travailleurs ont expliqué éceurés : « On n'est pas armés, on n'est pas des casseurs, on ne fait que défendre nos emplois. »

Le blocage de l'abattoir de Lampaul s'est poursuivi jeudi 24 octobre. La direction avait accordé le doublement des primes de départ extra légales pour les licenciés, qui passeraient de 1 000 à 2 200 euros entre trois et quatre ans d'ancienneté et à 400 euros par année d'ancienneté supplémentaire, ainsi que le paiement des jours de grève. Mais,

dans les éléments écrits reçus, le doublement de la prime n'était plus en net mais en brut, et certains jours de grève n'étaient plus payés. L'assemblée générale des grévistes a donc refusé de se prononcer et a maintenu le blocage.

Revenant sur les heurts de mardi, les travailleurs de Lampaul soulignaient qu'ils n'en voulaient pas à leurs collègues de Josselin mais « à ceux qui leur en ont donné l'ordre ». Quand ils ont repris le travail, la plupart de ceux de Josselin ne plastronnaient pas non plus. « Ça m'a fait mal qu'on se foute sur la gueule entre collègues », confiait un salarié à un journaliste. « Voir les collègues pleurer après la charge des CRS, ça m'a fait mal. » Tant

mieux que de tels regrets aient été exprimés. Mais il aurait été plus positif que les travailleurs ne se rangent pas derrière un patron qui, le moment voulu, n'hésitera pas à se débarrasser d'eux.

La Cecab maintient non seulement sa volonté de fermer l'abattoir de Lampaul mais aussi d'empêcher qu'il soit repris afin de pas avoir de concurrence. En visite à Lampaul, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et ancienne maire de Morlaix, n'a rien eu d'autre à proposer que sa « sidération ».

La Cecab fait ce qu'elle veut et les ministres obtempèrent.

Correspondant LO